

Pantins et marionnettistes s'enfoncent dans leurs illusions séparatistes

Cette fois, c'est El Guerguarat pour tenter de justifier l'injustifiable



Nacer Bourita

Le problème réside dans l'absence d'un partenaire crédible en vue de parvenir à une solution définitive dans le cadre de la souveraineté marocaine

Lire page 3

L'ONU rend hommage à la vision de S.M le Roi pour les générations futures



Page 2

Abdeljabbar Louzir

Une figure emblématique du théâtre marocain s'éteint à 88 ans



Page 12

Noufissa Kabbou

L'ignorance mène à la peur et la peur mène à la violence



Page 7

Le Raja coiffé au poteau par l'IRT



Les Tangérois rappellent à l'ordre les Verts et relancent les débats du championnat

Page 22

L'ONU rend hommage à la vision de S.M le Roi pour les générations futures

Actualité



La Secrétaire générale adjointe de l'ONU en charge de la communication mondiale, Melissa Fleming, a rendu un vibrant hommage à la vision de SM le Roi Mohammed VI, à l'occasion de la 42ème session du Comité de l'information des Nations unies, tenue mercredi à New York, sous la présidence de l'ambassadeur Omar Hilale, représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies.

Dans sa déclaration d'ouverture devant les membres du Comité, elle a repris un large extrait du discours de Sa Majesté le Roi au Sommet de l'ONU sur les Objectifs du millénaire pour le développement en 2010: «Il importe aussi d'amorcer, dès à présent, un effort de réflexion prospective et d'anticipation par rapport à la période post-2015, le but étant d'assurer la pérennité de nos actions actuelles et de mieux nous préparer à relever les nouveaux défis à venir. Nous devons donc œuvrer ensemble pour la consolidation d'un modèle harmonieux et solidaire de développement humain

durable et ce, dans le cadre d'une gouvernance mondiale aussi équitable qu'efficace. Il nous appartient aussi d'assurer, au profit des générations montantes, les conditions d'une vie digne et de construire un avenir commun où règnent sécurité et stabilité, progrès et prospérité».

Commentant le contenu de ce discours Royal, la responsable onusienne a souligné que «la clairvoyance de Sa Majesté le Roi a été davantage mise en avant, notamment dans le contexte de l'année actuelle, marquée par la crise sans précédent du Covid-19, car la pandémie a changé de manière irréversible notre monde, a bouleversé nos vies et exposé les failles existantes de l'injustice, des inégalités socioéconomiques, de la peur et de la désinformation».

Par ailleurs, Melissa Fleming a mis en exergue les principales activités de son Département, ainsi que les changements nécessaires pour s'adapter aux nouvelles réalités imposées par le Covid-19.

Elle a notamment mis en avant une des principales nouvelles initiatives lancées par

l'ONU, sous l'impulsion du Secrétaire général, Antonio Guterres, intitulée «Verified». Cette initiative a pour but de lutter contre le fléau de la désinformation liée au Covid-19 en élargissant le volume et la portée des informations fiables et précises sur la maladie. Ce nouveau label permet de lutter contre la désinformation, qui peut avoir des conséquences désastreuses aussi bien sur le plan sanitaire que socioéconomique, ou encore encourager la stigmatisation et le racisme.

Pour sa part, le président du Comité, l'ambassadeur Hilale, a abondé dans le même sens, mettant en exergue l'importance de la lutte contre la désinformation et ses conséquences ravageuses, et saluant notamment les efforts du Secrétaire général de l'ONU et du Département de la communication globale durant la pandémie.

A cet égard, il s'est félicité du lancement au Maroc, par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de la plateforme «Covid 19 – AKID

2030», qui renvoie aux Objectifs de développement durable, et qui a pour but de faire connaître les expériences ayant prouvé leur efficacité, les bonnes pratiques et les leçons apprises afin de les diffuser largement et d'encourager d'autres initiatives similaires au Maroc et ailleurs. Cette approche est conforme à la volonté du Royaume de promouvoir la coopération Sud-Sud et de faire bénéficier d'autres pays de son expérience en matière de lutte contre la pandémie, a-t-il dit.

Le Comité de l'information, organe subsidiaire de la 4ème Commission (chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation), adopte chaque année une résolution qui oriente les travaux du Département de la communication mondiale. Compte tenu du contexte particulier de cette année, la présidence marocaine du Comité n'a ménagé aucun effort pour assurer la tenue de cette 42ème session du Comité, en vue d'offrir au Département les moyens nécessaires pour remplir son mandat dans les meilleures conditions.

Pantins et marionnettistes s'enfoncent dans leurs illusions séparatistes

Cette fois, c'est El Guerguarat pour tenter de justifier l'injustifiable



Nacer Bourita
Le problème réside dans l'absence d'un partenaire crédible en vue de parvenir à une solution définitive dans le cadre de la souveraineté marocaine



Une nouvelle manœuvre du Polisario. Il a procédé ces derniers jours à l'obstruction à la libre circulation de biens et des personnes au poste frontalier d'El Guerguarat situé entre le Maroc et la Mauritanie.

Cette manœuvre s'est accompagnée d'une campagne de propagande visant à justifier, voire légitimer, ces actes de vandalisme et de gangstérisme.

En effet, la soi-disant «militante sahraouie des droits de l'Homme», Aminatou Haidar,

a prétendu, dans un tweet relayé par l'organe de propagande du régime algérien, que le passage d'El Guerguarat est «illégal» et que l'ONU doit le fermer, parce qu'il est «le principal passage de la drogue marocaine».

Le Polisario a, pour sa part, exprimé dans un communiqué son «rejet catégorique de la persistance du passage illégal d'El Guerguarat, le qualifiant de violation du cessez-le-feu et des termes de l'accord militaire n°1», soulignant : «Il est inacceptable que la MINURSO continue de fermer les yeux sur la persistance de ce passage illégal et sur le transit quotidien de marchandises, y compris les énormes tonnes de drogue».

Ce qui est frappant dans le tweet de ladite séparatiste, et du communiqué de la fantasmagorique RASD, c'est que les deux utilisent les mêmes arguments et les mêmes mots, ce qui dénote qu'il est question d'une campagne savamment orchestrée par une partie dont la seule obsession est de nuire au Maroc.

Cela ne pourrait s'expliquer que par le désarroi des séparatistes du Polisario et de leurs commanditaires qui ont été

fortement déçus par la teneur du dernier rapport adressé par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'Assemblée générale des Nations unies sur la période de 2011 à 2020. Dans ce rapport, le responsable onusien a mis en exergue le fait que l'examen de la question du Sahara marocain par le Conseil de sécurité, en tant que différend régional, s'inscrit sous le Chapitre VI de la Charte des Nations unies, relatif au règlement pacifique des différends. Il a également mis l'accent sur le rôle de l'Algérie dans ce différend, soulignant que l'objectif ultime du processus politique, comme établi par le Conseil de sécurité, est de parvenir exclusivement à une solution politique, tout en écartant définitivement la chimérique option de l'autodétermination.

Selon des sources médiatiques, le Maroc aurait dénoncé ces nouvelles provocations séparatistes auprès du Conseil de sécurité.

Ce n'est pas la première fois que le Polisario recourt à de telles provocations, mais toutes leurs tentatives sont tombées à l'eau. A titre d'exemple, ils ont déjà tenté, en janvier, d'entraver le pas-

sage du rallye «Africa Eco Race» par El Guerguarat, mais en vain, le secrétaire général de l'ONU ayant rappelé à l'époque les séparatistes à l'ordre en exigeant «le maintien de la circulation civile et commerciale régulière» à El Guerguarat, et à s'abstenir de toute action susceptible d'altérer le statu quo dans cette zone tampon.

Il convient de rappeler que le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, avait qualifié en janvier dernier les séparatistes qui voulaient entraver le passage de ce rallye de «voyous» et leurs comportements de «simples gesticulations, délires et déclarations pathétiques», tout en regrettant «le niveau auquel se sont abaissées ces personnes», ainsi que de leurs commanditaires.

Mais le pire, selon Nasser Bourita, c'est que le problème auquel fait face le processus politique des Nations unies sur le différend régional autour du Sahara «réside dans l'absence d'un partenaire crédible en vue de parvenir à une solution définitive dans le cadre de la souveraineté marocaine».

Mourad Tabet

Nasser Bourita s'entretient avec son homologue espagnole



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu, mercredi, un entretien téléphonique avec son homologue espagnole, Arancha González Laya.

L'entretien, qui s'inscrit dans le cadre de la concertation permanente, a porté sur les relations bilatérales entre les Royaumes du Maroc et d'Espagne, ainsi que sur des questions régionales relatives à la Méditerranée, au Sahel et au Proche-Orient.

D'autres sujets concernant l'Union européenne et le voisinage Sud de l'Europe ont été également abordés lors de cet entretien.

Le Maroc et la Russie résolus à approfondir leur dialogue

Le Maroc et la Russie sont engagés à approfondir le dialogue politique sur les questions internationales et régionales essentielles, indique le ministère russe des Affaires étrangères.

Le Maroc et la Russie oeuvrent en vue d'approfondir le dialogue politique, à la faveur des contacts réguliers entre les ministères des Affaires étrangères des



deux pays et des relations interparlementaires qui connaissent un développement constant, souligne le ministère à l'occasion du 62ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques maroco-russes.

La coopération économique et technologique russo-marocaine revêt une grande importance notamment dans le secteur

de l'énergie, indique le ministère, soulignant la contribution russe à la réalisation de plusieurs projets énergétiques au Maroc.

La Commission intergouvernementale mixte russo-marocaine de coopération économique, scientifique et technique, et le Conseil d'affaires russo-marocain continuent d'évaluer dans ce sens.

Plus de 11.000 Marocains sont diplômés d'établissements d'enseignement soviétiques et russes, et plus de 600 étudiants marocains étudient actuellement en Russie, relève la même source.

Le ministère russe a tenu à cette occasion à rappeler que l'origine des relations maroco-russes remonte à 1777, lorsque le Sultan Sidi Mohammed Ben Ab-

dallah proposa à l'impératrice de Russie Catherine II d'établir des contacts et d'entamer des échanges commerciaux entre les deux pays. Et c'est en novembre 1897 qu'un consulat général de Russie fut ouvert à Tanger alors que les relations diplomatiques entre l'Union soviétique et le Maroc ont été établies le 1er septembre 1958.



Les échanges entre Rabat et Moscou remontent à 1777, le premier consulat général russe a été ouvert à Tanger en 1897 et l'établissement des relations diplomatiques bilatérales date de 1958

Le Brésil décidé à consolider la coopération juridique et sécuritaire avec le Royaume

Le Brésil est résolument engagé dans la consolidation de la coopération juridique et sécuritaire avec le Maroc, a indiqué, mardi, le ministre brésilien de la Justice et de la Sécurité publique, André Mendonça.

Il a souligné, dans une déclaration à la MAP à l'issue d'entretiens avec l'ambassadeur du Maroc au Brésil, Nabil Adghoghi, que de par ses échanges ininterrompus avec sa région méditerranéenne, européenne et africaine, le Maroc a connu toute une confluence d'éléments juridiques, de justice et de sécurité publique qui se sont cristallisés au Royaume.

"Ces échanges d'expériences sont pour nous un fait singulier pour appréhender les réalités

dans toute la région", a-t-il ajouté, faisant observer que le Royaume, à travers son histoire séculaire et sa proximité de l'Europe, a pu influencer mais aussi tirer le meilleur des bonnes pratiques et politiques européennes.

"Nous sommes engagés dans la poursuite du dialogue et de la construction avec le Maroc, qui a accompli plusieurs réformes, en l'occurrence l'adoption de la Constitution de 2011", a ajouté le ministre brésilien, insistant que l'ambition est de renforcer ces liens dans le cadre des conventions de coopération déjà signées et celles en cours de négociation, en particulier dans les domaines de sécurité et d'échange d'informations.

Il s'agit, en définitive, de "construire ensemble une plate-

forme capable notamment de mettre en avant les réalités historiques et sociales du Royaume et de consolider la coordination en matière d'immigration", a noté André Mendonça, pour qui les taux bas de criminalité au Maroc sont "un motif de grande fierté".

De son côté, Nabil Adghoghi a affirmé dans une déclaration similaire que "cette rencontre a été l'occasion d'exprimer la satisfaction à l'égard de ce qui a été accompli en termes de rapprochement du cadre de partenariat juridique", rappelant notamment la signature d'accords sur le transfèrement des détenus, la coopération en matière pénale, l'extradition ainsi que le mémorandum d'entente entre la Cour de cassation marocaine et le Tribunal suprême fé-

déral du Brésil.

Le renforcement de la coopération juridique entre les deux pays vise à répondre aux défis sécuritaires auxquels font face les deux parties, d'où la volonté d'enrichir le cadre juridique par de nouveaux accords institutionnels entre le Maroc et le Brésil, a-t-il expliqué.

Lors de cette rencontre avec le ministre brésilien, le diplomate marocain a soutenu que le nouvel accord de coopération en cours de préparation tend à coordonner les efforts des deux pays dans le domaine de la lutte contre le crime organisé, le terrorisme, le trafic de drogue, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent, lesquelles menaces nécessitant une réponse transnationale coordonnée.

Il a également mis en avant la politique migratoire et d'asile du Maroc, un pays d'origine, de transit et de destination qui considère que la réponse au phénomène de migration devrait être basée sur le principe de la responsabilité partagée et sur une approche humanitaire.

Le Maroc et le Brésil avaient conclu en juin 2019 à Brasília une série d'accords signés par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue brésilien, Ernesto Araujo. Outre l'entraide judiciaire, les sept accords ont porté notamment sur l'investissement, la défense et la non double imposition pour le transport maritime et aérien.

Les écoles privées bientôt auditées par le ministère de l'Education nationale

L'assurance des élèves dans les établissements d'enseignement privé est soumise à un certain nombre de réglementations, a indiqué le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Dans une note adressée, mercredi, aux directeurs des établissements d'enseignement privé, le ministère a souligné que l'assurance des élèves dans ces établissements est soumise à des réglementations, sur la base des dispositions de l'article 10 de la loi n° 06.00, formant statut de l'enseignement scolaire privé et en consécration du principe de la transparence dans la relation qui lie ces établissements aux parents et tuteurs d'élèves.

Le ministère a, dans ce sens, affirmé que les responsables des établissements d'enseignement privé doivent assurer l'ensemble des élèves inscrits contre les accidents scolaires auxquels ils pourraient être exposés à l'intérieur de leurs établissements, notant que les parents d'élèves doivent être informés des clauses du contrat d'assurance.

En vertu de ces réglementa-



tions, précise la note, il faut faire bénéficier chaque élève d'une assurance individuelle valable toute l'année scolaire et remettre aux parents ou au tuteur d'élève

un reçu de paiement qui comprend clairement le montant payé pour l'assurance scolaire et une copie du contrat d'assurance qui comporte la nature

des services dont l'élève bénéficie.

Le ministère a, par ailleurs, appelé au respect de ces réglementations, notant qu'il sera

procédé à des audits et contrôles par des organes chargés de surveiller le travail des établissements d'enseignement privé.

Rhamna boucle son programme de formation des équipes de sensibilisation au Covid-19

Les travaux de la première session du programme de formation des équipes de sensibilisation et de conscientisation relevant du Croissant-Rouge marocain à Rhamna, ont pris fin mardi à Benguérir. Ces équipes ont ainsi renforcé leurs connaissances et savoir-faire en matière de sensibilisation et de conscientisation des citoyens quant à l'importance de la prévention contre le Covid-19 et les autres risques et accidents.

Ce programme, qui s'est étalé sur quatre jours, a été mis en œuvre avec le concours de plusieurs partenaires, notamment la préfecture de la province de Rhamna, l'Initiative nationale pour le Développement humain (INDH), le Conseil provincial et l'Ordre des pharmaciens et dentistes de Rhamna.

Quelque 250 bénévoles ont bénéficié de ce programme, soit 10 volontaires pour chaque commune relevant de la province (25 communes au total). Ils ont été répartis sur six centres : Skhour Rhamna, Bouchane, Nzalat Laadam, Ras Ain, Sidi Bou Othmane et Benguérir.

Organisé sous le thème "Rhamna sans coronavirus", le programme de formation avait pour ob-

jectif de contribuer à la diffusion de la culture de bénévolat et la sensibilisation auprès de la population, renforcer la conscientisation quant aux moyens de protection contre le nouveau coronavirus ainsi que des morsures de scorpions, informer les bénéficiaires sur les meilleurs messages à véhiculer auprès des citoyens, outre l'encouragement, l'encadrement et l'accompagnement des jeunes qui désirent participer aux campagnes de sensibilisation.

A cette occasion, le président du Bureau provincial du Croissant-Rouge marocain à Rhamna, Tarek Benhassi, a indiqué que le CRM a supervisé le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires de cette formation, afin d'assurer leur implication sur le terrain dans la sensibilisation des citoyens quant à la nécessité de respecter les mesures de prévention prises par les autorités compétentes afin d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Des certificats ont été remis aux participants à cette formation, ainsi qu'aux participants à une formation sur les premiers secours en équipe menée en janvier dernier.

5.572 procès à distance tenus du 27 avril au 28 août

Un total de 5.572 audiences ont été tenues à distance dans les différents tribunaux du Royaume, du 27 avril au 28 août, au cours desquelles 96.888 affaires ont été mises au rôle, a indiqué mercredi le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ).

Selon un communiqué du Conseil, un total de 112.992 détenus ont bénéficié des procès à distance après leur consentement, afin de leur épargner tous les risques sanitaires en cette conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation du coronavirus.

Le CSPJ a mis en avant le bilan significatif et les indicateurs positifs réalisés à travers la mise en œuvre de ce programme "ambitieux et distingué", grâce à l'implication sérieuse et responsable de l'ensemble des autorités, institutions, acteurs et professionnels de la justice, dans un cadre de coopération et de cohésion.

"Ces résultats incitent à poursuivre la mise en œuvre de ce choix stratégique avec beaucoup d'ambition et de volonté de développer ses mécanismes et structures techniques, humaines et logistiques, afin d'atteindre tous les objectifs souhaités dans le respect des garanties constitutionnelles et juridiques", explique le Conseil. Le CSPJ a, par ailleurs, souligné la nécessité pour chacun de respecter les mesures de prévention et de précaution préconisées et de se mobiliser pleinement pour les appliquer avec vigilance et citoyenneté, afin de prévenir la propagation de cette pandémie et de protéger la santé et la sécurité de tous les professionnels et usagers.

Noufissa Kabbou : *L'ignorance mène à la peur et la peur mène à la violence*

De la poésie à la musique, Noufissa Kabbou, auteure-interprète, chante l'humanité au delà des cartes, ou au-delà des frontières. Elle est originaire du Maroc (Sijilmassa) et réside actuellement à Strasbourg. Dans cet entretien, elle nous parle de la création poétique et de la chanson.



Pouvez-vous parler à nos lecteurs de votre style de chanson ? Comment peut-on le considérer ?

La nature de mes textes se situe entre la littérature, la poésie et le récit populaire. Chacune de ces composantes reflète ce que je suis. Le récit populaire pour son caractère social et les histoires de vie des personnes que j'ai connues. La littérature et la poésie pour ce que les livres et la philosophie ont fait de moi. Mes textes sont un ensemble de tableaux picturaux qui racontent, alertent, conseillent et dénoncent. Ils portent en eux un engagement social, créatif et humain.

Votre style de chanson abolit les frontières culturelles et crée des passerelles entre des styles musicaux qui peuvent paraître éloignés (musiques arabe, africaine et occidentale). Comment vivez-vous cela ?

Le style de mes chansons est à l'image de mes textes. Les sujets que j'aborde sont universels. Parler de personnes dont les droits ont été bafoués, de femmes qui vivent dans la soumission, ou subir l'exil n'est pas propre à une population, à un pays ou à un continent. La misère sociale n'a pas de frontière. Naturellement, le style de notre musique raconte aussi cette universalité. C'est un style qui est « non formaté » de par sa nature multicolore. Le non conformisme dans la musique que je fais avec mon groupe représente pour moi la liberté, l'ouverture et le partage. Quand les spectateurs entendent notre musique, ils nous disent merci de nous avoir fait voyager. Cela me fait penser que notre musique contient en elle une forme de mysticisme qui s'adresse en premier lieu à l'âme et à l'humain que nous

sommes.

Quel est l'impact de votre expression musicale ?

Dans notre musique, on entend des rythmes et des mélodies qui prennent racine dans mes origines, des chants traditionnels du désert, des montagnes du Moyen Atlas où j'ai vécu mon adolescence en plus de la musique populaire marocaine (Nass El Ghiwane, El Mchaheb, Najat Atabou, Hajja Hamdaouia, Hamid Zahir...). Sans omettre la musique de l'Orient qui a bercé mon enfance (Oum Kalthoum, Smahan, Fairouz, Marcel Khalifé...). S'ajoutent à cela ces vibrations des musiques africaines qui est pour moi l'ancrage de toutes les musiques notamment la musique Gnawa. Puis, arrive la rencontre avec le Jazz, le Blues, le Rock qui se situe dans les années 2000, C'est aussi et d'abord la rencontre avec le guitariste Emmanuel Simula, l'homme avec qui je partage ma vie et dont les compositions sont l'origine de ces belles mélodies. Vient colorer les chansons un beau tapis du trompettiste Pierre Isenmann et du contrebassiste Jean Noël Rohé. Souvent, les personnes qui entendent notre musique pour la première fois nous disent qu'ils ont entendu ça quelque part. C'est ce mélange de style qui fait l'originalité de notre musique et la rend familière à l'oreille comme si c'était un standard. Pour nous, c'est un grand honneur.

Vous écrivez vous-même vos chansons ? Pourquoi toujours en arabe ?

Oui, j'écris moi-même mes chansons. J'ai toujours écrit des histoires de vie depuis mon enfance. Cette écriture a évolué pour devenir de la poésie puis ça a donné des chansons. Mes textes sont un mélange de

l'arabe littéraire et celui dialectal marocain. J'aime faire rencontrer ces deux sphères qui sont pour moi rien qu'un prolongement linguistique qui témoigne d'une évolution de la langue arabe. Et si je m'exprime en arabe, c'est pour moi une évidence. L'arabe pour moi est la langue de mon cœur. Parfois, les gens me disent c'est tellement doux et me demandent en quelle langue je chante ! Cette question révèle bien le caractère poétique, la sonorité mélodique et surtout la douceur des mots que beaucoup de personnes ignorent de cette belle langue.

Croyez-vous toujours à la chanson engagée ? Pour quand votre prochain album ?

Chacune de mes chansons contient en elle un message qui appelle l'humain à son rôle de résistant. Un artiste ou un penseur qui se dit neutre me pose question. Je ne parle pas de l'engagement politique bien évidemment. Mais, je parle des causes humaines. Un artiste, quelle que soit son origine, ne peut pas rester indifférent à ce qui le révolte. 2020 est pour nous une année décisive, car nous travaillons actuellement pour la sortie de notre album qui sera disponible l'automne prochain.

Le fait de vivre en France a un impact sur votre écriture et vos chansons ?

Ça fait maintenant plus de 20 ans que je vis en France. Bien sûr que cela a influencé ma vie et ma manière d'écrire. Le fait d'écouter des artistes tels que Léo Ferré, Georges Brassens, Serge Gainsbourg, Barbara, Edith Piaf... puis de lire des poètes français comme Jacques Prévert, Louis Aragon, Robert Desnos, entre autres, m'a permis de renforcer ma

pensée et surtout d'affirmer la notion des droits humains dans mes chansons. Cette influence commence à apparaître peu à peu, car, depuis maintenant trois ans, j'écris des poésies en langue française.

Quel lien gardez-vous avec votre pays d'origine ?

Dans ma chanson « Yatair » qui évoque le sujet de l'exil, je parle de cet oiseau qui quitte son pays et qui garde en lui cette nostalgie florissante d'y retourner un jour. Je n'ai jamais coupé les liens avec le Maroc. Toute ma famille y vit et j'y retourne au moins trois fois par an. J'ai encore des liens d'amitié forts et je continue à m'informer de ce qui se passe sur le plan social, éducatif et politique.

Sur le plan musical, j'ai donné un concert à l'Institut français de Fès en 2019 et j'aimerais bien organiser une tournée dans mon cher pays bientôt.

Comment voyez-vous la France avec la montée de l'intolérance et des extrémistes politiques ?

Je dis toujours que l'ignorance mène à la peur et la peur mène à la violence. Cette violence s'exprime bien dans les urnes. C'est la violence des idées qui se traduit par la haine et le rejet de l'Autre. Je reste toujours positive et je garde espoir en l'humain. L'humanité a bien su se battre contre le totalitarisme et le nazisme. Il reste beaucoup de choses à faire et beaucoup d'hommes et de femmes de la société civile et du monde associatif œuvrent pour une société plus égalitaire et partageuse. Il faut se réjouir de cette résistance mais aussi rester sans cesse vigilant. Une liberté n'est jamais acquise, mais toujours à défendre.

Entretien réalisé à Paris par Youssef Lahali

Moustapha Adib

Un Tripolitain face au défi du changement au Liban

Portrait



Diplomate peu connu, Moustapha Adib, nommé lundi nouveau Premier ministre du Liban, doit faire face au défi titanesque d'incarner le changement après avoir été choisi par une classe dirigeante conspuée depuis des mois par la rue.

Ambassadeur du Liban en Allemagne depuis 2013, son nom n'a émergé que dimanche pour remplacer Hassan Diab, dont le gouvernement a démissionné après l'explosion meurtrière du 4 août au port de Beyrouth.

Moustapha Adib s'est engagé dès sa désignation à former une équipe ministérielle "d'experts" et de personnes "compétentes" capable d'enclencher des réformes longtemps attendues.

Il a ainsi évoqué la "nécessité de former un gouvernement en un temps record et de commencer à mettre en oeuvre des réformes, avec comme point de départ un accord avec le Fonds monétaire international", dans un pays en plein naufrage économique.

Marié à une Française et père de cinq enfants, cet homme qui a fêté dimanche ses 48 ans, est né dans la ville de Tripoli, dans le nord du Liban. Il est musulman

sunnite, dans un pays où le pouvoir est basé sur un partage communautaire.

Selon la Constitution, le poste de chef de gouvernement est dévolu à la communauté sunnite.

D'après le site de l'ambassade du Liban à Berlin, Moustapha Adib est un universitaire titulaire d'un doctorat en sciences politiques. Il a mené "des recherches dans les domaines de la sécurité (...), de la décentralisation et de la démocratie locale, ainsi que des lois électorales".

"Dans son parcours professionnel et personnel, il a toujours été un universitaire appliqué, un homme au tempérament calme, poli et diplomate", affirme un proche de Moustapha Adib, sous le couvert de l'anonymat.

Un de ses anciens étudiants, Mohamad Dheiby, le décrit comme un enseignant "timide". "Il avait alors environ 28 ans (...). S'il ne portait pas de costume, nous n'aurions pas cru qu'il était un professeur d'université".

De 2000 à 2004, il a été conseiller de Najib Mikati, un milliardaire et ancien Premier ministre originaire comme lui de Tripoli.

Sa nomination a été parrainée par un groupe d'anciens Premiers

ministres, dont Saad Hariri, Fouad Siniora et M. Mikati.

La désignation de Moustapha Adib est intervenue alors que le président français Emmanuel Macron entamait lundi une nouvelle visite historique au Liban pour tenter de résoudre une profonde crise politique.

Dès sa désignation, le nouveau Premier ministre s'est rendu dans un quartier dévasté par l'explosion au port de Beyrouth, qui a tué au moins 188 personnes et anéanti des quartiers entiers de la capitale. Ni le président Michel Aoun, ni l'ex-Premier ministre Hassan Diab n'avaient visité ces quartiers.

Les habitants du quartier de Gemmayzé n'ont pas immédiatement reconnu le technocrate aux cheveux grisonnants soigneusement coupés.

En chemise et pantalon, l'air décontracté, Moustapha Adib a été à la rencontre de plusieurs habitants, leur demandant de lui faire "confiance" et de travailler "main dans la main", a constaté un correspondant de l'AFP.

Alors que certains habitants ont salué cette démarche, d'autres l'ont hué, scandant des slogans phares de la contestation déclenchée en octobre dernier pour exi-

ger le départ de l'ensemble d'une classe dirigeante jugée corrompue et incompétente.

Sur les réseaux sociaux, les militants n'ont pas tardé à comparer Moustapha Adib à son prédécesseur Hassan Diab, qui avait promis en vain en janvier de diriger un premier gouvernement de technocrates indépendant des partis traditionnels au pouvoir.

"Moustapha Adib est un nouveau Hassan Diab, mais la différence est qu'il a l'aval du Courant du futur", a écrit sur Twitter Mohamad Chamieh, en référence à la formation politique de l'ex-Premier ministre Saad Hariri, qui détient le plus grand nombre de députés sunnites dans l'hémicycle.

Sur la page Facebook "Lebanon Rises Up - Germany", des militants libanais résidant en Allemagne ont qualifié M. Adib de produit du passé ne pouvant incarner le changement.

"Nous ne voyons aucun changement pour le mieux dans la nomination de l'ambassadeur Moustapha Adib, car il est soumis au système de quotas en place au Liban", a déclaré le groupe dans un communiqué, en référence au partage communautaire du pouvoir.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

AJOUT	ADRESSE	COLLINE DE SABLE	GRECQUE CRIARD	MAXIMUM EN BLOC	SNOBINARD MOMENT	REINE D'ARAGON	QUE DALLE!
					POULLIE INVERSEE		
DONNE LE CHOIX			ACHEVE LA FIN DU JOUR				
				SYMBOLE DU NEON	TRIME EXPLOSIF		
FEMME CANON TENANCIER					ROULÉS	BALAI FIN D'ANNÉ	
PETITE QUANTITÉ	PLANCHER	CRÉATION PRONOM				ABÏMA	RIGIDITÉ
				CURATEUR			
PAREÏL	TÉLÉCABINE DRESSE			MALIN UTOPISTE		POSSESSIF	
		RUISSELET ÉPÉE		FORME D'ÊTRE	DÉBARCADÈRE		
PIS	PINGRE		TRÈS MINCE			FEMME AIMÉE	GRANDE PUISSANCE
			LIE EN RESTE		TROUBLÉE		
TYPE TRANCHÉ				ANNONCE LÈNE SUITE		QUARTIER DE KISUMU	
		AMAS			À LA FOIS FOU ET ROI		

Solution mots flechés d'hier

S	I	D	E	R	U	R	G	I	S	T	E
N	O	N	L	I	E	U	O	C			
T	I	R	A	I	D	E	U	R			
E	G	A	L	T	E	X	T	O			
A	L	T	E	R	E	G	O				
L	S	D	B	O	U	R	R	E	E		
P	I	E	T	E	N	A	N	A	R		
G	I	S	A	N	T	E	S				
I	D	R	E	A	S	U	E	R			
B	E	A	T	B	O	U	R	S	E		
F	L	A	G	E	O	L	E	R	S	E	
E	L	E	E	E	V	E	L				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelal khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTELEMENT

- 1- On y apprend l'alphabet
- 2- Bleu - C'est beau !
- 3- Blessarie - Ostentation
- 4- Interjection - Tas - Le matin
- 5- Circuit
- 6- Bilan - Panier plat
- 7- Fameux espion - Roi slave
- 8- Encoches - Précis
- 9- Possessif - Crochets
- 10- Sorti de course - Gardé pour soi

VERTICALEMENT

- 1- Savant artiste
- 2- Couvre-chef - Parlé
- 3- Bouclier - Victoire de Napoléon
- 4- Inventant - Il se porte
- 5- Gagné - Ouvertures naturelles
- 6- Démissions - Personnel
- 7- Risqua - Poignée
- 8- Fime informatique - Gris
- 9- Remit en état - Bec de labo
- 10- Partie d'ensemble - Plus secret

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	C	L	A	T	E	M	E	N	T
2	T	A	I	R	E		O	T	E	R
3	R	I		A	L	G	U	E		I
4	E	R	O	S		R	E	N	D	S
5	S	E	V	E	R	E		D	O	T
6	I		O	S	E		D	U	N	E
7	L	A	I		V	E	R		T	M
8	L	A	D	R	E	R	I	E		E
9	O	R	E	E		A	V	I	O	N
10	N	E		R	A	C	E		U	T

Grilles de sudoku

Facile

		3			5	7	2		
	7	4	6	3					
5	8				2	3	6		
	5				4	6	3		
		1				8			
	4	2	1				5		
8		5	2				1	9	
				5	1	2	7		
1	7	3			5				

Moyen

9			2	3					
	2	6			4	9			
	8					7			
6	4					5			
		9	1	4	5	6			
	5						4	2	
	2						7		
		8	6			1	5		
				9	3				8

Difficile

	4			3					
			4		6	8	1		
		1			7		5		
8			7			1			
9			2				6		
		3		9			2		
7		5				4			
1	9	7		8					
				1			9		

Expert

		5			3	1			
1				8		6			
	9	6							5
					4	7			
6	7						1	8	
		1	8						
5						2	4		
		7		4					9
			7	9				3	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	9	6	7	2	5	1	4	8
8	7	5	9	4	1	3	2	6
2	1	4	8	6	3	7	5	9
1	6	3	2	5	8	9	7	4
9	2	7	3	1	4	8	6	5
4	5	8	6	7	9	2	3	1
6	8	2	4	9	7	5	1	3
7	3	1	5	8	6	4	9	2
5	4	9	1	3	2	6	8	7

Moyen

9	7	1	5	3	6	8	2	4
3	4	8	7	2	1	5	6	9
6	2	5	4	9	8	7	3	1
1	5	9	8	7	3	2	4	6
2	3	4	6	1	5	9	7	8
8	6	7	2	4	9	3	1	5
5	9	3	1	6	2	4	8	7
4	8	6	3	5	7	1	9	2
7	1	2	9	8	4	6	5	3

Difficile

6	9	3	1	4	2	5	7	8
1	8	4	6	5	7	9	3	2
2	7	5	8	9	3	1	6	4
9	2	7	5	3	1	4	8	6
4	1	6	7	2	8	3	5	9
3	5	8	4	6	9	7	2	1
5	6	1	2	7	4	8	9	3
8	3	2	9	1	5	6	4	7
7	4	9	3	8	6	2	1	5

Expert

7	3	8	1	2	5	4	6	9
9	5	4	7	6	3	2	8	1
2	6	1	4	9	8	5	3	7
5	7	3	9	8	4	6	1	2
4	2	9	6	3	1	8	7	5
8	1	6	2	5	7	9	4	3
6	8	5	3	1	2	7	9	4
1	9	7	5	4	6	3	2	8
3	4	2	8	7	9	1	5	6

L'ONCF accuse une baisse de son chiffre d'affaires consolidé à fin juin

Le chiffre d'affaires consolidé de l'Office national des chemins de fer (ONCF) s'est établi à 1,57 milliard de dirhams (MMDH) au titre du premier semestre 2020, en baisse de 36% par rapport à celui réalisé à fin juin 2019.

Les investissements consolidés engagés à cette date ont atteint 776 millions de dirhams (MDH), soit une baisse de 19% comparé à juin 2019, indique l'Office dans un communiqué.

L'endettement net du groupe a enregistré, quant à lui, une augmentation de 2% à près de 44,29 MMDH au 30 juin 2020, ajoute la même source.

En social, rapporte la MAP, le chiffre d'affaires du premier semestre 2020 s'est établi à plus de 1,38 MMDH, en baisse de 21% par rapport à la même période une année auparavant. Les investissements se sont élevés à 708 MDH (-18%) et l'endettement net s'est établi à plus de 44,14 MMDH (+2,43%), correspondant principalement aux emprunts destinés pour le financement du programme d'investissement de l'ONCF.

Par ailleurs, et en relation avec la pandémie du Covid-19, l'Office affirme que la sécurité sanitaire des collaborateurs, des clients et de toutes les parties prenantes constitue la priorité absolue de l'Office, faisant savoir dans ce sens qu'une batterie de mesures préventives et proactives a été mise en place.

"Suite aux effets de la pandémie, l'ONCF a révisé ses objectifs sur la base d'une reprise progressive du trafic, en adéquation avec le rythme de l'activité socioéconomique tout en veillant à l'optimisation des charges. L'Office veille également à l'adaptation de ses investissements pour relancer ses activités et maintenir le cap sur la croissance et la performance", souligne la même source, notant que les budgets révisés de l'Office ont été approuvés par le Conseil d'administration tenu en avril 2020.

Le déficit commercial s'allège de 18,2% à fin juillet



Les derniers chiffres dévoilés par l'Office des changes sont encore provisoires, mais ils donnent déjà une idée sur l'évolution du commerce extérieur de marchandises au mois de juillet 2020.

Ces données révèlent, en effet, que les importations et les exportations de marchandises ont enregistré, en glissement annuel, des baisses respectives de 17,5% et de 17% au titre des sept premiers mois de 2020. En glissement trimestriel, cette baisse a été de 14% pour les importations et de 1,5% pour les exportations.

Ainsi que l'a relevé l'Office des changes dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs du mois de juillet, le déficit commercial a enregistré un allègement de 18,2% correspondant à 22.309 MDH, tandis que le taux de couverture a enregistré une amélioration de 0,4 point en s'établissant à 58,3%.

«La baisse des importations de biens s'explique par le recul des importations de la quasi-totalité des groupes de produits en l'occurrence des produits finis de consommation (-16.369 MDH), des produits énergétiques (-14.294 MDH), des biens d'équipement (-13.876 MDH), des demi-produits (-10.346 MDH) et des produits bruts (-2.442 MDH)», selon l'Office des changes notant, en revanche, un accroissement des achats de produits alimentaires de 6.598 MDH.

Soulignons que la facture énergétique s'est établie à 30.927MDH à fin juillet 2020 contre 45.221MDH à la même période de

l'année 2019, soit -14.294MDH. Dans ledit bulletin, les analystes de l'Office expliquent que « le recul de la facture énergétique (-31,6%) est dû principalement à la baisse des approvisionnements en gaz-oils et fuel-oils (-8.377MDH) » et ajoutent que cette évolution fait suite à l'effet prix en baisse de 29,3% (4.022 DH/T à fin juillet 2020 contre 5.690 DH/T un an auparavant). Ils notent, en parallèle, un retrait des quantités importées qui se sont élevées à 3.529mT contre 3.967mT, soit -11%.

En ce qui concerne les importations de produits alimentaires, il

apparaît que celles-ci ont atteint 35.033MDH à fin juillet 2020 contre 28.435 MDH une année auparavant, en raison de la hausse des achats du blé et de ceux de l'orge qui se sont respectivement établis à +2.651 MDH et +1.452 MDH.

Pour leur part, les exportations ont enregistré une baisse de 17% à -28.601MDH (140.000MDH contre 168.601MDH un an auparavant).

A en croire l'Office des changes, ce recul s'explique par la diminution des ventes de la quasi-totalité des secteurs, comme ceux de l'automobile (32.758 MDH contre 45.913 MDH, soit -28,7%) ; du textile et cuir (15.895 MDH contre 22.536 MDH, soit -29,5%) ; de l'aéronautique (7.633 MDH contre 9.692 MDH, soit -21,2%) ; de l'agriculture et agroalimentaire (36.532MDH contre 38.318MDH, soit -4,7%) ainsi que des phosphates et dérivés (28.823MDH contre 30.100MDH, soit -4,2%).

Cette variation fait également suite à la baisse des ventes observée dans des secteurs tels que «Autres extractions minières» (1.713MDH contre 2.489MDH, soit -31,2%) ; «Electronique et électricité» (5.609MDH contre 5.942MDH, soit -5,6%) et «Autres industries» (11.037MDH contre 13.611MDH, soit -18,9%).

Commentant l'évolution des exportations du secteur automobile au titre des sept premiers mois de 2020, l'Office a indiqué que celle-ci « s'explique principalement par le recul des ventes de la construction (-35,3% ou -6.992MDH), du câblage (-35% ou

-6.506MDH) et de l'intérieur véhicules et sièges (-23,3% ou -1.037MDH) ».

Le repli des ventes a été tel que la part de ce secteur dans le total des exportations s'est élevée à 23,4% contre 27,2% un an auparavant, peut-on lire dans le bulletin des indicateurs des échanges extérieurs.

La même source poursuit en ajoutant que les exportations du secteur textile et cuir à fin juillet 2020 ont été affectées, de leur côté, par le recul des ventes des vêtements confectionnés (-5.000MDH) et celles des articles de bonneterie (-1.425MDH). Tout comme le secteur aéronautique qui a accusé une baisse de 2.059MDH.

Provenant essentiellement du recul des ventes de l'industrie alimentaire de 6,4% (-1.269MDH), les exportations du secteur agricole et agroalimentaire ont accusé en parallèle une baisse de 4,7% à cette même période.

Quant aux ventes de l'agriculture, sylviculture, chasse et celles de la pêche, aquaculture, il ressort des données recueillies par l'Office qu'elles ont reculé respectivement de 110MDH et 116MDH. Alors que «la part de ce secteur dans le total des exportations gagne 3,4 points passant de 22,7% à fin juillet 2019 à 26,1% à fin juillet 2020», a-t-on souligné.

Enfin, «au titre des sept premiers mois de l'année 2020, la balance des échanges de services affiche un excédent en baisse de 27,8% ou -13.702MDH : +35.568MDH contre +49.270MDH», a conclu l'Office.

Alain Bouithy



Les importations et les exportations de marchandises ont enregistré, en glissement annuel, des baisses respectives de 17,5% et de 17%

Stabilisation du PNB consolidé de Bank of Africa à fin juin

Le produit net bancaire (PNB) consolidé de Bank of Africa (BOA) s'est établi à 7 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2020, en stagnation par rapport à la même période une année auparavant.

Pour le seul deuxième trimestre de 2020, le PNB consolidé du groupe a affiché une hausse de 5% à 3,8 MMDH, indique le groupe bancaire dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

Les crédits à la clientèle à fin juin se sont chiffrés, quant à eux, à 195,7 MMDH, en progression de 4,8% par rapport à fin 2019. Hors Resales, les crédits à la clientèle ressortent en hausse de 2,9%

à 178,4 MMDH.

S'agissant des dépôts clientèles consolidés, ils ont affiché une légère hausse de 0,8% par rapport à fin 2019, s'établissant à 204,5 MMDH, ajoute le communiqué.

Sur une base sociale, le PNB de la banque a affiché une hausse de 3,4% à 3,6 MMDH au 30 juin (+16% à 2 MMDH au titre du deuxième trimestre), relève le groupe.

Les crédits à la clientèle se sont établis à 125,9 MMDH, en progression de 7,9% par rapport à fin 2019, et les dépôts ont accusé une légère baisse de 1,3% à 132,8 MMDH.

Colorado enregistre un chiffre d'affaires en baisse au premier semestre

Le chiffre d'affaires du spécialiste de la peinture Colorado a atteint 175,5 millions de dirhams HT, à fin juin 2020, en baisse de 29% par rapport à la même période une année auparavant. Ce repli s'explique principalement par les conséquences de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 ayant causé un affaiblissement des ventes et l'arrêt quasi-total de l'activité de la société entre le 20 mars et fin avril, a précisé l'entreprise dans un communiqué, notant qu'une reprise a néanmoins été constatée durant le mois de juin et a permis d'atténuer cette baisse.

L'endettement net a baissé, quant à lui, de 20% suite au remboursement des crédits moyen terme et la baisse des crédits de refinancement à l'import. Le niveau d'endettement est maintenu à un niveau faible par rapport aux capitaux propres (9% à fin juin 2020).

S'agissant des investissements réalisés à fin juin 2020, ils se sont élevés à 1,1 MDH et concernent principalement des travaux de mise à niveau de bâtiments et machines.

L'épineux problème des délais de paiement refait surface

Avec le désastre économique subi par les entreprises marocaines en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), la problématique des délais de paiement interentreprises refait surface alors que l'on se prépare pour une relance tant attendue par l'ensemble des agents économiques.

Les premières victimes de la prolongation de ces délais sont bien évi-

demment les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), dont la santé financière s'est dégradée après l'arrêt brutal de l'activité au cours des premiers mois du confinement imposé par la propagation de la pandémie.

Le délai moyen de paiement supplémentaire a d'ailleurs augmenté pour atteindre 52 jours à fin mai 2020, selon les résultats de la 2ème édition de l'enquête du baromètre de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

La dégradation des délais de paiement vraie selon les secteurs. Elle atteint 72 jours dans l'enseignement, 66 dans les industries culturelle et créative, 58 dans le bâtiment et travaux publics (BTP) et immobilier, 58 dans le commerce, 56 dans le transport et l'entreposage, 54 dans le tourisme et la restauration, 52 dans l'artisanat, 50 dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche, 50 dans les services, 49 dans la santé et 45 dans les industries manufacturières et extractives, d'après cette enquête qui a connu la participation de 3.304 entreprises (88,7% de très petites, petites et moyennes entreprises et 28,3% opérant à l'export), rapporte la MAP.

Face à cette situation critique, une série de mesures ont été prises dans un cadre de concertation entre les secteurs public et privé en vue de

pouvoir sauver ces entreprises considérées, au regard de leur poids dans le tissu économique, comme un moteur de création de la richesse et de l'emploi. Le lancement, en mai dernier, du produit "Damane Relance", qui est une garantie de l'Etat variant entre 80% et 90% en fonction de la taille de l'entreprise, constitue un exemple phare de ces mesures.

Dans le cadre de cette garantie, 50% du crédit doit servir au règlement des fournisseurs et ce, dans l'objectif de contribuer à réduire les délais de paiement.

Le pacte pour la relance économique et l'emploi, signé il y a presque un mois entre le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, la CGEM et le groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), prévoit un engagement de l'Etat pour activer l'adoption de l'amendement de la loi sur les délais de paiement et des décrets y afférents.

La Confédération a également mis à la disposition des entreprises des liens permettant de saisir leurs clients, qu'ils soient étatiques ou privés, afin de soumettre leur requête de paiement.

Le chef de l'entreprise remplit ainsi un formulaire et la CGEM, sur la base des renseignements fournis, prend attache avec l'entreprise débi-

trice et tente de négocier pour un règlement rapide de la créance. Toutefois, le patronat note qu'il ne peut s'engager sur un dénouement, le règlement restant avant tout dépendant de la volonté du client de l'entreprise.

Des initiatives pour évaluer les risques en vue de les atténuer

Le rallongement des délais de paiement dans le secteur privé suite à la montée des risques de défaillances et de solvabilité des entreprises en ces temps du coronavirus a incité notamment le cabinet Inforisk à proposer "Impact Score Covid-19", une solution qui consiste à évaluer l'impact du virus sur le niveau de risque "Business" et à mesurer l'effet d'entraînement de l'entreprise évaluée sur son réseau de fournisseurs et de clients locaux.

"Cette nouveauté permet de mieux gérer le risque clients, en cette période de crise, en identifiant les comptes les plus impactés dans le portefeuille de l'entreprise, et en proposant une nouvelle stratégie de segmentation clients adaptée à la crise", explique-t-on sur le site web de ce cabinet.

Bien avant cette solution, Inforisk a lancé son programme "Dun Trade" qui est la première initiative privée de

mutualisation des comportements de paiement au Maroc. Ce programme vise en effet à collecter et à mutualiser des expériences de paiement interentreprises afin de mesurer le comportement de paiement des clients des entreprises partenaires.

Quid des délais de paiement des EEP ?

S'agissant des établissements et entreprises publics (EEP), un effort colossal a été déployé pour améliorer les délais de paiement et ce, malgré les lourdes répercussions de la pandémie.

A en croire les chiffres de la Direction des entreprises publiques et de la privatisation (DEPP), la moyenne des délais de paiement déclarés par l'ensemble des EEP a atteint 40,5 jours au terme des sept premiers mois de cette année contre 42 jours à fin décembre 2019. Cette situation confirme, globalement, la tendance positive constatée depuis décembre 2018 et ce, après le lancement par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration d'une plateforme électronique, baptisée "Ajal" et consacrée à la réception et au traitement des réclamations des fournisseurs concernant les délais de paiement de leurs prestations par les EEP.



Les TPME sont les premières victimes de leur prolongation

Le CRI de Souss-Massa lance un appel à projet pour financer la participation des coopératives et des TPME au Salon international de l'agroalimentaire

Le Centre régional d'investissement (CRI) de Souss-Massa a lancé un appel à projet en vue de financer la participation de 13 coopératives, de très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) et des groupements d'intérêt économique (GIE) au Salon virtuel international d'agroalimentaire "THE FOODESHOW", qui aura lieu les 8 et 9 septembre 2020.

Les coopératives et les entre-

prises régionales qui bénéficieront du financement ont été sélectionnées suite à un appel d'offres lancé auparavant par le CRI pour choisir quelques unités de production opérant dans la valorisation des produits du terroir au niveau de la région de Souss-Massa (le safran, les dattes, les plantes médicinales et aromatiques, le miel et l'huile d'argan), indique un communiqué du CRI de Souss-Massa.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des nouvelles prérogatives des CRI, fixées par la loi 47.18, notamment en termes de promotion de l'investissement régional et de l'accompagnement des entreprises, note le communiqué.

Elle s'inscrit également dans le cadre des actions entreprises par la région de Souss-Massa, en vue de faire face aux conséquences de la crise sanitaire et favoriser la relance économique

des entreprises régionales, rapporte la MAP.

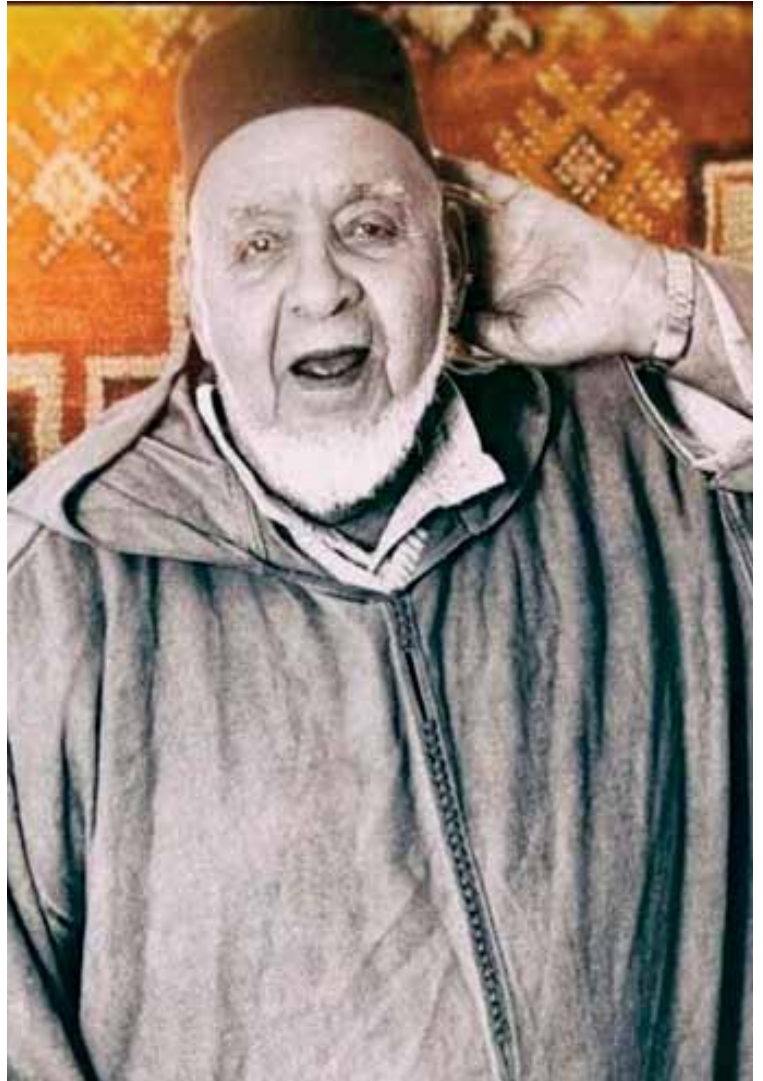
Cette initiative se veut un espace digital de networking permettant aux participants de rencontrer les acteurs internationaux opérant dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, de s'ouvrir sur d'autres marchés et expertises et d'échanger les expériences avec des décideurs et les mettre en relation avec des acheteurs potentiels en provenance de

plusieurs pays, avec le soutien des organisateurs.

Le Salon virtuel international d'agroalimentaire "THE FOODESHOW" qui connaîtra la participation de 200 exposants et 3.000 participants de 50 pays, constitue un rendez-vous incontournable et une opportunité pour les TPME de la région pour explorer de nouveaux marchés et promouvoir les produits made in Morocco.

Abdeljabbar Louzir

Une figure emblématique du théâtre marocain s'éteint à 88 ans



Le monde des arts et de la culture est en deuil. La grande icône du théâtre et de la comédie au Maroc, Abdeljabbar Louzir, s'est éteinte mercredi à Marrakech, à l'âge de 88 ans après une longue carrière marquée de succès dans divers styles artistiques. "Abdeljabbar Louzir est décédé naturellement dans sa maison au quartier Daoudiate de Marrakech", a indiqué le fils du défunt, Ahmed Louzir, dans une déclaration à la MAP. Le corps du défunt, qui a récemment souffert de problèmes de santé causés par le diabète, ce qui a rendu nécessaire son transfert à l'hôpital, devait être inhumé jeudi au cimetière Bab Doukkala.

Natif de la cité ocre en 1932, Abdeljabbar Louzir est l'une des figures artistiques de premier plan qui ont marqué la scène artistique du Royaume en général et celle de Marrakech en particulier. En 1948, le comédien avait fait ses premiers pas sur scène en intégrant la fameuse troupe "Al-Atlas" de Moulay Abdelouahed Hassanein, l'école artistique qui a fait émerger les grands du théâtre marocain. Ce grand homme de la scène artistique a joué plus de 80 pièces théâtrales ici et ailleurs. Son premier rôle était dans la

pièce ayant réalisé un grand succès, à savoir "El Fatmi et Daouia" (1951), qui a été jouée devant Feu Sa Majesté Mohammed V au Palais Bahia à Marrakech en 1957. Feu Abdeljabbar Louzir, qui a également brillé de mille feux en tant que comédien, aux côtés du regretté artiste Mohamed Belkass, a interprété plusieurs rôles dans des pièces théâtrales, des séries télévisées et des films de haute facture, notamment "Al-Haraz" (1968), "Hallaq Derb Al-Fouqara" (1982), la série comique "Dar El-Warata" et le film "Ouled Mou" (2009).

Abdeljabbar Louzir a été également connu pour son militantisme en faveur de l'indépendance du pays et ses activités nationalistes, ce qui lui a valu deux années de prison. Mais, malgré cela, il n'a jamais rompu le lien avec l'art, plus précisément le théâtre. Il a également été gardien de but au sein de l'équipe de la ville ocre, le Kawkab Athlétique Club de Marrakech (KACM).

Depuis l'annonce du décès d'Abdeljabbar Louzir, les hommages se multiplient et les témoignages d'artistes sont plus émouvants les uns que les autres, saluant tous l'homme au grand cœur et l'artiste hors pair qu'il était. Dans une déclaration à Libé, la co-

médienne Fatima Ouchay a tenu à exprimer aux membres de la famille du défunt, à ses proches, à sa grande famille artistique et à l'ensemble de ses amis, ses vives condoléances et ses sincères sentiments de compassion pour la perte d'un «pionnier du théâtre national connu pour son talent et sa créativité». Pour la comédienne Fadila Benmoussa qui était très proche du défunt, la nouvelle est tombée comme un couperet. Dans un entretien accordé à nos confrères de ALM, elle s'est dite «dévastée par la mort de ce grand artiste». «Notre père et professeur est parti. C'est un grand monument du théâtre marocain», a-t-elle souligné. «Bien que sa maladie ait été longue, nous ne nous attendions pas à son décès en ces moments», explique-t-elle. L'actrice n'a, par ailleurs, pas manqué de rappeler la souffrance du comédien avec la maladie. «Il souffrait du diabète qui a conduit à l'amputation de son pied. C'était un coup dur pour lui. Au cours de ces quatre dernières années, il séjournait à l'hôpital et en sortait constamment», raconte-t-elle en rappelant que l'état de santé du défunt s'est détérioré après son éminente participation à la série à succès «Dar Lwarata».

Le comédien Abdellah Ferkouss

n'est pas moins affecté par la disparition d'Abdeljabbar Louzir. Contacté par Libé, il évoque le défunt en le qualifiant «d'immense artiste qui a défendu son pays et milité pour son indépendance, ce qui lui a valu un passage par la case prison». «La scène culturelle perd un grand artiste. Sincères condoléances à ses proches et à la grande famille du théâtre et du cinéma», a-t-il ajouté, avant de conclure : «Le public marocain se souvient toujours du célèbre duo qu'il formait avec son inséparable ami, le regretté Belkass, et dont les nombreux sketches reflétaient, d'une manière comique et originale, les problèmes de la société marocaine».

De son côté, la direction du Kawkab Athletic Club a regretté, dans une publication sur Facebook, la disparition de ce grand artiste, en affirmant que son décès est une grande perte pour le théâtre marocain. «Nous présentons nos vives condoléances et nos sincères sentiments de compassion pour la perte de ce pionnier du théâtre national qui a également porté les couleurs du KACM durant plusieurs années», lit-on dans le message de condoléances de l'équipe de la ville ocre.

Mehdi Ouassat

L'acteur Dwayne Johnson et sa famille testés positifs



L'acteur hollywoodien Dwayne "The Rock" Johnson a annoncé mercredi que sa famille et lui avaient été testés positifs au coronavirus, mais a tenu à rassurer sur leur état de santé et a exhorté ses fans à porter un masque pour se protéger. "Ma femme Lauren ainsi que mes

deux petites filles et moi-même, nous avons tous été testés positifs au Covid-19", a-t-il dit dans une vidéo sur les réseaux sociaux. "Cela a été l'une des choses les plus difficiles que nous ayons eu à traverser en tant que famille (...) mais je suis heureux de vous dire que nous allons bien, nous ne sommes plus conta-

gieux et nous sommes, grâce à dieu, en bonne santé", a ajouté l'acteur de 48 ans, spécialisé dans les films d'action.

The Rock, récemment désigné comme l'acteur le mieux payé d'Hollywood pour la deuxième année consécutive, a affirmé que sa famille avait été contaminée par des amis très proches.

Bouillon de culture

Cardi B

La rappeuse américaine Cardi B a été choisie pour être l'un des visages de la campagne automne-hiver de la maison de mode Balenciaga, a indiqué mardi la marque dans un communiqué. "Les images de la collection automne-hiver 2020 ont été auto-produites (...) par le réseau d'amis de Balenciaga connecté à travers leurs écrans malgré le confinement lié à l'épidémie de coronavirus", détaille la maison française. "La créativité dont a fait preuve le réseau de la marque a été une source d'inspiration pour cette série qui enrôle des membres de l'équipe créative (...) ainsi que des muses incluant Cardi B et Eliza Douglas", poursuit-elle.

La rappeuse de 27 ans aux près de 75 millions d'abonnés sur Instagram, a elle-même révélé l'information sur les réseaux sociaux, dévoilant l'une des images de la campagne, s'affichant en grand sur l'une des façades du musée du Louvre à Paris.

Ancienne strip-teaseuse originaire du Bronx, Cardi B est devenue un phénomène musical en 2017 avec son hit Bodak Yellow. Sorti le 21 août, son dernier tube, en collaboration avec Megan Thee Stallion, a été l'un des tubes de l'été. Intitulé "WAP", il est une véritable ode au plaisir féminin et à la débauche.

La vidéo, dans laquelle les deux rappeuses déambulent en talons aiguilles et bodys on ne peut plus déshabillés, dans une riche demeure aux couleurs pastel, avait fait polémique dès sa sortie.



John Boyega critique le traitement des personnages issus des minorités dans Star Wars



L'acteur britannique John Boyega a reproché à Disney le traitement réservé aux personnages joués par des comédiens issus des minorités, comme le sien, dans le dernier épisode de la saga Star Wars, selon lui "mis en avant" puis "laissés de côté". Dans un entretien publié mercredi par le site du magazine GQ, il accuse notamment Disney, à qui la franchise appartient, d'avoir "mis en avant un personnage noir, de le marketter comme s'ils allaient être plus importants dans la franchise qu'ils ne le sont, et ensuite le laisser de côté".

Selon le magazine GQ, John Boyega fait référence au traitement de son personnage (le stormtrooper rebelle Finn) dans le dernier opus de la série, mais aussi au sort réservé à celui d'autres acteurs non-blancs, comme Naomi Ackie (la guerrière Jannah), Oscar Isaac (le pilote Poe Dameron) et Kelly Marie Tran (la mécanicienne Rose Tico), au développement avorté et parfois incohérent. "Ils ont donné plein de nuances à Adam Driver (qui joue Kylo Ren), ils ont donné plein de nuances à Daisy Ridley (Rey), soyons honnêtes. Daisy le sait. Adam le sait. Tout le monde le sait", poursuit l'acteur britannique. "Mais quand on en vient à Kelly Marie Tran ou à John Boyega, on fout tout en l'air".

Il explique comment son coiffeur sur le tournage n'avait aucune expérience avec les cheveux comme les siens, mais "avait tout de même le culot de faire comme si". Ou encore comment il avait été victime de racisme de la part du public, dont certains membres menaçaient de "boycotter le film parce que (j'en) faisais partie" ou lui envoyait "des menaces de morts" sur les réseaux sociaux. "Cela vous met en colère. Cela vous rend beaucoup plus militant, cela vous change", a confié l'acteur qui n'avait pas hésité à prendre le micro lors du premier rassemblement Black Lives Matter organisé en juin à Londres pour honorer la mémoire de George Floyd, Américain noir tué par un policier blanc.

Bouleversé, la voix étranglée, il avait délivré un émouvant discours de soutien à ses "frères et sœurs noirs" américains, devenu viral sur les réseaux sociaux. La star, héros de la future série BBC "Small Axe" réalisée par Steve McQueen sur les migrants arrivés des Caraïbes au Royaume-Uni, dénonce aussi dans cette interview le traitement systématiquement stéréotypé des personnages noirs dans les blockbusters, qui "ont toujours peur". "Ils sont toujours trempés d'une foutue transpiration !"



Plan de relance en France, les Etats-Unis se préparent à un vaccin



La France annonce jeudi un plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, dans l'espoir de surmonter l'épreuve de l'épidémie de coronavirus que les Etats-Unis espèrent de leur côté enrayer grâce à la distribution d'un éventuel vaccin d'ici novembre. Le gouvernement français entend grâce à ce plan préparer la France de 2030, au-delà du seul rebond de l'économie, dont la contraction devrait atteindre les 11% cette année. Il vise à la création de 200.000 emplois dès l'an prochain et à retrouver d'ici 2022 le niveau d'activité d'avant la crise.

De l'autre côté de l'Atlantique, les Etats-Unis, toujours dans l'attente d'un accord entre démocrates et républicains sur un plan de relance de l'économie, se préparent activement à la distribution à grande échelle d'un éventuel vaccin contre le coronavirus. Les autorités sanitaires fédérales ont demandé aux Etats qu'ils fassent le nécessaire pour que les centres de distribution d'un futur vaccin soient "complètement opérationnels d'ici le 1er novembre 2020", soit juste avant l'élection présidentielle.

Le président Donald Trump, candidat à sa réélection le 3 novembre et à la peine dans les sondages, veut croire que les Etats-Unis disposeront d'un vaccin "cette année".

Plus de 6,1 millions de personnes ont été contaminées aux Etats-Unis par le virus et

le nombre de morts y dépasse les 185.000, selon le dernier décompte de l'Université Johns Hopkins, diffusé mercredi soir.

L'épidémie continue également de progresser au Brésil où le nombre de cas frôle désormais les quatre millions, selon le dernier décompte officiel publié mercredi.

En France, plus de 7.000 nouveaux cas ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures, un nombre en hausse, ont annoncé mercredi les autorités.

En dépit de ces mauvaises nouvelles, une reprise progressive des vols internationaux vers Pékin devrait débuter jeudi. La Jordanie va de son côté rouvrir son principal aéroport le 8 septembre aux vols réguliers, après des mois de fermeture.

Le Pérou a lui aussi annoncé une reprise des vols internationaux avec un nombre limité de pays à partir du 1er octobre, après plus de six mois de suspension et un tourisme, vital pour son économie, en chute libre.

L'économie du tourisme continue de payer le prix fort, à l'instar des grands palaces parisiens qui souffrent de l'absence de la clientèle étrangère fortunée. Ils se sont toutefois décidés à rouvrir, timidement, après cinq mois et demi d'inactivité en tentant d'attirer la clientèle parisienne.

Ces établissements ont "une responsabilité sociétale vis-à-vis des boutiques, des

chauffeurs de taxi, des boutiques qu'ils font vivre autour d'eux, et de leurs fournisseurs", juge ainsi François Delahaye, patron du Meurice et du Plaza Athénée.

A La Havane, pour la première fois depuis 60 ans de révolution cubaine, la capitale est soumise à un couvre-feu imposé pour deux semaines, dans l'espoir de contenir un rebond de l'épidémie de Covid-19. "C'est justifié, d'une manière ou d'une autre il faut stopper (la pandémie), il faut en passer par là pour voir si les choses peuvent s'améliorer", estime Antonio Pupo, 40 ans, qui comme ses concitoyens doit se confiner à domicile jusqu'à 05H00 du matin.

A Venise, en revanche, la ville reprend espoir après l'ouverture officielle mercredi soir de la Mostra, premier festival de cinéma "post-Covid", au prix néanmoins de mesures sanitaires draconiennes.

Rappel cruel de ces contraintes exceptionnelles avec lesquelles doit composer la Mostra, qui a dû renoncer au défilé habituel de stars hollywoodiennes: c'est par des vidéos tournées au téléphone portable qu'une brochette de célébrités n'ayant pas fait le déplacement, de Dustin Hoffman à Jane Campion en passant par George Clooney, ont partagé leur amour du cinéma.

Une prudence peut-être justifiée. L'acteur hollywoodien Dwayne "The Rock" Johnson a annoncé mercredi que sa famille

et lui avaient été testés positifs au coronavirus.

Le monde du sport peine lui aussi à retrouver une vie normale. Angel Di Maria, Leandro Paredes et surtout Neymar: trois joueurs du Paris SG ont été testés positifs au coronavirus après des vacances polémiques à Ibiza. Idem dans le monde du tennis où le déroulement de l'US Open à Flushing Meadows est sérieusement perturbé par le coronavirus.

Mercredi, Kristina Mladenovic a complètement craqué sur le court puis en conférence de presse. Éliminée après avoir mené 6-1, 5-1 et gâché 4 balles de match, la Française s'en est vertement prise aux responsables du tennis américain. "Si j'avais su que je jouerai 40 minutes aux cartes, avec un masque, avec un joueur (Benoit Paire) qui a été testé positif, mais finalement négatif, ça aurait entraîné ces conséquences, je n'aurais jamais mis les pieds dans ce tournoi", a-t-elle lâché en comparant sa situation à celle d'une "prisonnière" ou d'une "criminelle".

S'il a envahi les stades et les courts, le virus contamine aussi la compétition politique. Donald Trump a vertement critiqué mercredi la cheffe des démocrates au Congrès américain Nancy Pelosi pour s'être rendue dans un salon de coiffure à San Francisco, et d'y avoir ôté son masque. L'opposante s'est dite victime d'un "piège".

Au Venezuela, Maduro invite UE et ONU à envoyer des observateurs aux législatives

Le gouvernement vénézuélien a annoncé mercredi avoir invité les Nations unies et l'Union européenne (UE) à envoyer des observateurs pour les élections législatives du 6 décembre. "Je vous informe qu'hier (mardi) nous avons envoyé à Antonio Guterres et Josep Borrell une lettre concernant les garanties électorales générales convenues pour les prochaines élections législatives, (...) réitérant l'invitation des Nations unies et de l'Union européenne à participer en tant qu'observateurs", a déclaré le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Jorge Arreaza, sur Twitter.

Antonio Guterres est le secrétaire général de l'ONU et Josep Borrell, le chef de la diplomatie de l'UE.

Cette invitation a eu lieu au lendemain de la grâce accordée par le chef de l'Etat Nicolas Maduro à une centaine d'opposants, dont des députés et des collaborateurs du chef de file de l'opposition Juan Guaido, pour "promouvoir la réconciliation nationale", à trois mois de ces législatives que l'opposition appelle à boycotter. Le scrutin doit assurer le renouvellement du Parlement, seule institution aux mains de l'opposition. Cette dernière juge que son organisation par le pouvoir chaviste est

"frauduleuse".

Josep Borrell avait appelé début août à un report des élections législatives, considérant à l'époque que "les conditions d'un processus électoral transparent, inclusif, libre et équitable" n'existaient pas. Il estimait les garanties insuffisantes "pour que l'Union européenne puisse déployer une mission d'observation électorale".

Toutefois, M. Borrell a déclaré mardi sur Twitter que "la libération d'un nombre important de prisonniers politiques et de députés persécutés au Venezuela est une bonne nouvelle et une condition sine qua non pour continuer à progresser dans l'organisation d'élections libres, inclusives et transparentes". La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachet, avait exprimé mardi sa satisfaction après la libération des 110 opposants, dont 50 sont considérés comme des "prisonniers politiques" par l'ONG locale Foro Penal.

Cependant, les Etats-Unis, parmi la soixantaine de pays qui reconnaissent à M. Guaido le statut de président intérimaire, estiment que les grâces intervenues lundi ne sont qu'un geste "purement symbolique".



La pandémie risque de diminuer l'accès à l'éducation des réfugiés

La moitié des enfants réfugiés dans le monde ne sont pas scolarisés, une situation qui risque de s'aggraver avec la pandémie de Covid-19, a assuré le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) jeudi.

Dans un rapport, le HCR prédit qu'en l'absence de mesures immédiates adoptées par la communauté internationale pour contrer les effets catastrophiques du Covid-19 sur l'éducation des réfugiés, le potentiel de millions de jeunes réfugiés vivant dans certaines des communautés les plus vulnérables au monde sera mis un peu plus en péril.

"Après tout ce qu'ils ont enduré, nous ne pouvons pas leur voler leur avenir en leur refusant une éducation aujourd'hui", a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, dans un communiqué.

Le HCR craint qu'après la pandémie, le risque de déscolarisation des enfants réfugiés augmente car nombre d'entre eux n'auront probablement pas la possibilité de reprendre leurs études du fait de la fermeture des écoles, des difficultés à payer les frais de scolarité, uniformes et manuels scolaires, du manque d'accès aux technologies, ou de l'obligation de travail

pour subvenir aux besoins de leur famille.

L'ONU est particulièrement préoccupée par la scolarité des filles réfugiées car ces dernières étaient déjà moins scolarisées que les garçons et deux fois moins susceptibles de poursuivre leurs études au niveau secondaire.

Dans les pays où le taux brut de scolarisation des jeunes filles réfugiées dans le secondaire était déjà inférieur à 10%, toutes les jeunes filles risquent désormais d'abandonner leurs études de manière définitive, s'inquiète le HCR.

Les données du rapport sont issues de statistiques émanant de douze pays qui accueillent plus de la moitié des enfants réfugiés dans le monde. Si le taux brut de scolarisation des réfugiés dans l'enseignement primaire est de 77%, seuls 31% des jeunes sont inscrits au secondaire. Et seulement 3% des jeunes réfugiés poursuivent leurs études au niveau supérieur.

Bien que très inférieures aux moyennes mondiales des enfants qui ne sont pas réfugiés, ces statistiques n'en constituent pas moins une avancée selon le HCR, qui note que la scolarisation dans l'enseignement secondaire a progressé de 2% en 2019.

Le typhon Maysak se déchaîne sur la Corée du Sud

Au moins une personne a été tuée et plus de 2.000 autres évacuées dans des abris temporaires suite à l'arrivée en Corée du Sud du puissant typhon Maysak, ont indiqué jeudi les autorités. La tempête a touché terre mardi matin à Busan, sur la côte méridionale, arrachant arbres et feux de circulation et inondant des rues.

Une femme a été tuée lorsqu'une forte bourrasque a soufflé les vitres de son appartement à Busan et un sexagénaire a été blessé par la chute d'un réfrigérateur d'extérieur.

Plus de 2.200 personnes ont trouvé refuge dans des abris temporaires et quelque 120.000 foyers ont été privés d'électricité toute la nuit dans le sud du pays et sur l'île de Jeju. Maysak se dirige à présent vers l'est de la péninsule en direction de la mer du Japon avec des vents pouvant atteindre des pointes de 140 km/h. "L'impact du typhon sur notre pays va diminuer progressivement", ont indiqué les services météorologiques sud-coréens, annonçant de forts pluies et vents dans l'est du pays.

Maysak devrait toucher la ville de Kimchaek et

la province de Hamgyong en Corée du Nord vers 03H00 GMT.

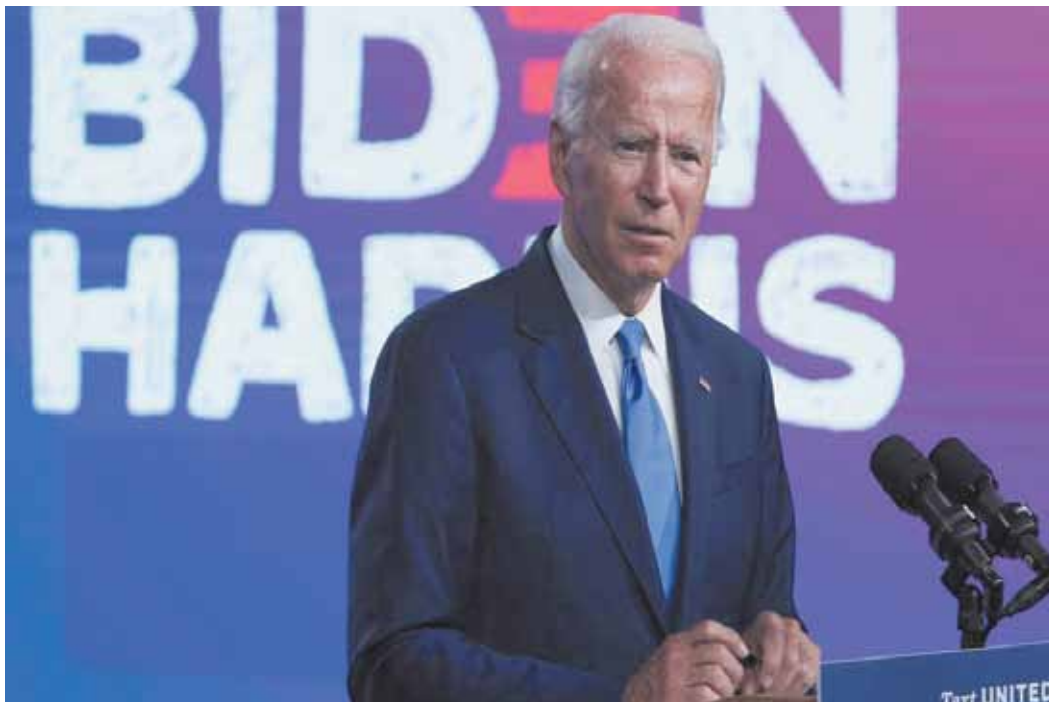
Les catastrophes naturelles provoquent généralement davantage de dégâts en Corée du Nord qu'en Corée du Sud, en raison notamment de la fragilité des infrastructures nord-coréennes. Le pays est en outre très vulnérable au risque d'inondations du fait de la déforestation. Les médias publics du Nord étaient en alerte, diffusant des images en direct de la situation. "La caractéristique de ce typhon est qu'il a amené de fortes précipitations", a rapporté un reporter de la télévision centrale nord-coréenne depuis une rue inondée du port de Wonsan.

"Les précipitations totales (dans la nuit du 2 au 3 septembre) ont atteint 200 millimètres", a-t-il ajouté.

Maysak est le second typhon de la semaine sur la péninsule. Le leader nord-coréen Kim Jong Un s'est rendu la semaine dernière dans une région agricole qui avait essuyé le passage du typhon Bavi, en se disant soulagé de voir que les dégâts y étaient "moins importants que prévu".



Après des mois de campagne en sourdine, Biden suit Trump dans l'arène



Deux jours après Donald Trump, Joe Biden s'est rendu jeudi à Kenosha pour "panser les plaies" de cette ville de l'État-clé du Wisconsin récemment secouée par des émeutes, signal que le candidat démocrate à la Maison Blanche descend finalement dans l'arène après des mois d'extrême prudence. Pas de doute, le vétéran de la politique veut passer à la vitesse supérieure.

Après des mois de confinement à cause de la pandémie, il avait fait lundi son premier voyage officiel en avion pour se rendre à Pittsburgh, dans un autre État clé, la Pennsylvanie. Et mercredi, il a accepté des questions de journalistes pour la première fois depuis des semaines,

dans son fief de Wilmington, dans le Delaware.

Son rival, lui, multiplie les déplacements à deux mois de l'élection présidentielle du 3 novembre. Il était mercredi dans une autre Wilmington, en Caroline du Nord. Et Donald Trump 74 ans, ironise régulièrement sur le manque d'"énergie" de Joe Biden, 77 ans. "J'aimerais sortir plus mais je pense qu'un président a la responsabilité de donner l'exemple" en respectant les mesures de précaution pour éviter la propagation du nouveau coronavirus, a déclaré Joe Biden, interrogé à ce sujet mercredi.

C'est après consultations de ses experts médicaux que l'ancien vice-président de Barack Obama a donc

décidé de se rendre jeudi à Kenosha. Ville côtière du grand lac Michigan, elle a connu des nuits d'émeutes la semaine dernière après les graves blessures infligées par la police à Jacob Blake, un Afro-Américain sur lequel un agent a fait feu à sept reprises lors d'une interpellation filmée. Ces images ont ravivé la vague historique de colère contre le racisme et les brutalités policières aux États-Unis. Et suscité des réactions aux antipodes chez Donald Trump, qui tient un discours sécuritaire, et Joe Biden. "Nous devons panser les plaies", a déclaré le démocrate lors d'une conférence de presse. L'objectif de sa visite? "Rassembler les gens (...) être une influence positive".

Il rencontrera des responsables

locaux et habitants, puis son épouse Jill Biden fera avec lui une autre "étape locale" dans le Wisconsin, qui n'a pas encore été précisée.

Donald Trump avait créé la surprise en 2016 en remportant de peu cet État du Midwest, où sa rivale Hillary Clinton n'avait pas fait campagne. Cette fois, tous les regards sont tournés vers le Wisconsin. Martelant son mot d'ordre de campagne, rétablir "la loi et l'ordre", le républicain a visité dès mardi Kenosha, contre l'avis du maire et du gouverneur démocrates qui craignaient un nouvel embrasement.

A un journaliste qui lui demandait s'il ne craignait pas aussi d'aggraver les tensions, Joe Biden a répondu qu'il avait reçu de "nom-

breuses demandes" de responsables locaux.

Donald Trump a inspecté les ruines de commerces brûlés, remercié la police et assimilé à du "terrorisme intérieur" les manifestations violentes. Mais il n'a pas nommé Jacob Blake. Hospitalisé depuis le 23 août, cet Afro-américain de 29 ans a la moitié inférieure du corps paralysée.

La tension après sa mort a culminé le 25 août quand un jeune homme de 17 ans a tiré au fusil semi-automatique, dans des circonstances floues, sur trois manifestants, faisant deux morts. Son arrestation le lendemain a ramené un calme précaire. Donald Trump a refusé de condamner les actes de ce jeune homme, Kyle Rittenhouse, inculpé pour meurtre avec préméditation.

Accusé par le républicain de tolérer les violences, Joe Biden est passé plus résolument à la contre-offensive cette semaine. "Manifestation c'est un droit" mais "les violences, incendies, pillages" sont intolérables, martèle-t-il.

Contrairement à son rival, il dénonce sans relâche le "racisme institutionnel" aux États-Unis et s'est entretenu dès la semaine dernière avec la famille de Jacob Blake.

Joe Biden mène Donald Trump dans la moyenne des sondages nationaux mais l'écart est plus serré dans les États-clés. Alors qu'il partait avec un sérieux retard financier sur le président sortant, le démocrate affiche désormais des comptes florissants. Il a annoncé mercredi avoir récolté 364,5 millions de dollars en août, dont 205 millions en petites donations sur Internet. Soit "le meilleur mois de levées de fonds en ligne de l'histoire politique américaine".

Bien conscients de l'importance du Wisconsin, les démocrates avaient choisi d'organiser cet été leur convention d'investiture de Joe Biden dans sa plus grande ville, Milwaukee. Mais elle a finalement été rendue entièrement virtuelle en août, à cause de la pandémie.

En Argentine, les unités de soins intensifs bientôt saturées

Les unités de soins intensifs sont au bord de l'asphyxie en Argentine en raison de l'épidémie de coronavirus, ont alerté mercredi les professionnels de la santé de ce pays où plus de 9.000 personnes y ont succombé. "Le principal problème est la pénurie de personnel de soins intensifs qui, contrairement aux lits et aux respirateurs, ne peut pas se multiplier.

Nous, spécialistes des soins intensifs sommes à la limite de nos forces, amincis par la maladie, épuisés par le travail continu et intense de devoir traiter de plus en plus de patients", a écrit la Société argentine de thérapie intensive (SATI) dans une lettre.

"Nous demandons seulement à la société de réfléchir et de respecter trois mesures simples mais importantes. (...) Nous vous prions de ne pas sortir si ce n'est pas nécessaire. Le personnel de santé, les soignants et le système de santé sont au bord de l'effondrement (...) Nous ne pouvons pas y arriver seuls", ajoute l'organisation.

Des représentants de la SATI ont été reçus par le président Alberto Fernandez dans sa résidence officielle après la

publication de ce texte. "La seule possibilité d'éviter une catastrophe est de réduire la contagion et il n'y a pas d'autre outil que l'isolement. L'ouverture (d'activités) est une invitation au chaos", a lancé l'un d'eux, Arnaldo Dubin, au sortir de cette entrevue.

Selon le ministère de la Santé, l'occupation des lits de soins intensifs atteint les 61,1% dans tout le pays, et jusqu'à 68,8% dans la région de Buenos Aires, où vit un tiers de la population nationale et qui concentre la plupart des foyers de contaminations. M. Dubin a dit douter de ce chiffre et a estimé à 90% ce taux d'occupation pour la capitale et sa périphérie.

L'Argentine a enregistré 10.933 nouvelles contaminations, pour un total de 439.159, et déplore un total de 9.118 décès, selon le dernier bilan divulgué mercredi par le ministère de la Santé de ce pays de 44 millions d'habitants.

Selon l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), branche régionale de l'OMS, le continent américain compte le plus grand nombre au monde de soignants infectés par le Covid-19, avec près de 570.000 cas et 2.500 morts.



Société « ALU SUD ANASS » SARL AU
 Aux Terme d'un acte ssp en casa date du 08/02/2019 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivant :
 - Dénomination Sociale : « ALU DUD ANASS »
 - Forme Juridique : SARL AU
 - Capital : 100 000.00 DHS réparti en 1000 part de 100 dirhams chacune entièrement libérées, numérotées de 1 à 1000 et attribuées en totalité à Mr AIT ATTALB ESSAID en rémunération de son apport en numéraire.
 - Siège Sociale : 67 RUE AZIZ BELLAL 2EME ETAGE N3 MAARIF CASABLANCA
 - Durée : 99 ans
 - Objet Sociale : TRAVAUX D ALUMINIUM ET TRAVAUX DIVERS ET D AME-

NAGEMENT
 - Gérance: AIT ATTALB ESSAID est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°427623.
 N°6928/PA

- Durée : 99 ans.
 Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :
 - Mme AMINE MOUNA 1.000 Parts
 - La Gérance : Mme AMINE MOUNA, Titulaire de la C.I.N N° BJ174477 et demeurant à : 16, RUE SLLIMANE EL FARISSI Casablanca, Gérante unique.
 - Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.
 - Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
 - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, Le 02/09/2020 Sous N° 744664 Immatriculé au RC N° 470857 . 13/07/2009
 N°6929/PA

إعلان عن اجراء امتحان للكفاءة المهنية برسم سنة 2020

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة بني ملال خنيفرة
 عمالة إقليم خنيفرة
 دائرة القبايل
 قيادة آيت إسحاق
 الجماعة الترابية آيت إسحاق

- إن رئيس الجماعة الترابية آيت إسحاق .
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شوال عام 1377 (24 فبراير 1958) في شأن النظام الأساسي العام للوظيفية العمومية حسبما وقع تغييره و تنميته .
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتفقيه القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات .
- بناء على المرسوم رقم 2.77.738 صادر بتاريخ 27 شتنبر 1977 بمطابقة النظام الأساسي للموظفين الجماعيين حسبما وقع تغييره و تنميته .
- بناء على المرسوم الملقي رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بمن نظام عام للمباريات و الامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات و مناصب الإدارات العمومية .
- بناء على المرسوم رقم 2.05.72 الصادر في 29 شوال 1426 (02 دجنبر 2005) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة التقنيين المشتركة بين الوزارات .
- بناء على المرسوم رقم 10-453-2 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات .
- بناء على المرسوم رقم 10-452-2 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات .
- بناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط موظفي الدولة في الدرجة أو الإطار .
- بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تنقيط موظفي الإدارات العمومية .

وإن رئيس الجماعة الترابية آيت إسحاق أنه تقرر تنظيم امتحان لكفاءة المهنية برسم سنة 2020 يوم 05 دجنبر 2020 لفاصلة الموظفين التقنيين لميزانية جماعة آيت إسحاق و المتوفرين على أقدمية ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم إلى غاية 31 دجنبر 2020 و ذلك وفق الجدول أسفله .

الدرجة المتمنح في شأنها	الشروط النظامية المطلوبة	المناصب المتبارى بشأنها	آخر أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ اجراء الامتحان
تقني من الدرجة الثالثة	يلتحق بالجماعة الترابية آيت إسحاق و يكون الموظف المتقدم على سن 30 سنة على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة أو الإطار أو الدرجة الإحصائية.	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المسجلين بالشروط التنقيطية بكل جماعة ترابية	13 فبراير 2020	05 دجنبر 2020
مساعد إداري من الدرجة الثانية				
مساعد تقني من الدرجة الثانية				

يجب أن توجد طلبات الترشيح لدى مصلحة الموارد البشرية لهذه الجماعة و يعتبر تاريخ : 13 نونبر 2020 هو آخر أجل لقبول الترشيحات.
 N°6927/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 24/2020

Le 30/09/2020 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T. L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales dans le monde rural (PRDTS)
 Sous-programme de sauvegarde des routes rurales classées de proximité
Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au point de coupure situé au PK 23+200 de la RP 1900 (Oued Ait M'bark) dans la province de Tiznit

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 90 000,00 Dhs (Quatre vingt dix Mille Dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **6 110 043,60 Dhs (Six millions cent dix mille quarante trois Dirhams et soixante Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- **Dossier Technique comprenant :**
 - Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des entreprises justifiant ce qui suit :

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
D	3	D1

- Pour les entreprises non installés au Maroc :
 Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
 N°6932/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 25/2020

Le 30/09/2020 à 10h30, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T. L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales dans le monde rural (PRDTS)
 Sous-programme de sauvegarde des routes rurales classées de proximité
Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au point de coupure situé au PK 23+200 de la RP 1900 (Oued Ait M'bark) dans la province de Tiznit

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 000,00 Dhs (Quatre mille Dirhams)**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **271 764,00 Dhs (Deux cent soixante et onze mille sept cent soixante quatre Dirhams, 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- **Dossier Technique comprenant :**
 - Pour les laboratoires installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des laboratoires justifiant ce qui suit :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.3 ET CQ.4 ET CQ.7	3

- Pour les laboratoires non installés au Maroc :
 Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
 N°6931/PA

LEPIXO "S.A.R.L.AU"
 Constitution
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 18/08/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION: LEPIXO "S.A.R.L.AU"
 OBJET : les technologies d'information et de communication.

LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI Prolongée 1er ETG N°3.
 CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune :
 - Mr OUSSAMA ERRADI... 100,00 Parts

Soit un total de : 100,00 Parts
 GERANCE : La société est gérée par Mr OUSSAMA ERRADI
 ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 01/09/2020
 R.C.N° : 470643.

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
 DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 DIRECTION PROVINCIALE E DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/2020/DPA/4/FIDA

Le Mercredi 30 Septembre Deux Mille Vingt(30/09/2020) à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Réalisation des travaux de plantations d'amandier prévues dans le cadre du programme de développement rural des montagnes de l'Atlas de la DPA de Beni Mellal en quatre (04) lots :

Lot 1 : travaux de plantation de 170 Ha d'amandier dans la commune de Naour
 Lot 2 : travaux de plantation de 230 Ha d'amandier dans la commune d'Aghbala
 Lot 3 : travaux de plantation de 50 Ha d'amandier dans la commune de Bouferda/Tizougat - Ait Rbaa
 Lot 4 : travaux de plantation de 50 Ha d'amandier dans la commune de Bouferda/Tizougat - Ait Oughala

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, site au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'cautionnement provisoire sont fixés comme suit

LOT 1 : Soixante-dix Mille Dirhams (70 000,00 DH)
 LOT 2 : Quatre-vingt-dix Mille Dirhams (90 000,00 DH)
 LOT 3 : Vingt Mille Dirhams (20 000,00 DH)
 LOT 4 : Vingt Mille Dirhams (20 000,00 DH)

Les estimations du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage sont :

Lot 1 : 3 996 600,00 DH Trois million Trois cent quatre-vingt-seize mille Six cent dirhams TTC
 Lot 2 : 4 595 400,00 DH Quatre million Cinq cent quatre-vingt-quinze mille Quatre cent dirhams TTC
 Lot 3 : 999 000,00 DH Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille dirhams TTC
 Lot 4 : 999 000,00 DH Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal site au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal;
- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : 16/09/2020 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal)

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Pour les concurrents installés au Maroc :

Pour les lots : Lot 1 et lot 2

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Chaque concurrent doit fournir une copie certifiée conforme du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans la branche d'activité N°10 dit : « Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers » conformément à l'arrêté n°3032-13 du 26 Dhi-Hija 1434 (1 et Novembre 2013):

Branche	Qualifications exigées	Classe
10	10-1	4

Pour les lots : Lot 3 et lot 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N°6926/PA

- Pour extrait et mention
N°6919/PA

CROWNUTS "S.A.R.L.AU"
 Constitution
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 18/08/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION: CROWNUTS "S.A.R.L.AU"
 OBJET : marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportations.

LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI Prolongée 1er ETG N°3.
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune :
 - Mr MOHAMMED TAHIRI... 1000,00 Parts
 Soit un total de 1000,00 Parts
 GERANCE : La société est gérée par Mr MOHAMMED TAHIRI
 ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 01/09/2020
 R.C.N° : 470645.

Pour extrait et mention
N°6920/PA

SAMAA CONSEIL
 Cabinet d'affaires & domiciliation Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA
 Tél.: 0619.322.303
 E-mail : samaa.conseil@gmail.com

CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte SSP en date du 24/07/2020 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « RTJ TRANS »
 Objet : Entrepreneur de transport de marchandises.
 Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chöck.
 Capital social : 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :
 - Mr YAZID ADDI : 1000 parts
 Gérance : Monsieur YAZID ADDI, gérant unique pour une période indéterminée.
 Durée : 99 ans.
 Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au RC N° 468091.
 Pour extrait et mention
N°6921/PA

CONSTITUTION
 I/- Aux termes d'un acte SSP du 10/08/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL :
 Dénomination : « ADLANE FATTOUHI CONSTRUCTION » SARL.
 Objet : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
 Siège Social : CASABLANCA, 26 AVENUE MERS SULTAN APPT 3 ETAGE 1.
 Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
 Apport :
 L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
 Mr : ADLANE ABDELKADER 50.000,00 DHS
 Mr: FATTOUHI ABDERRAHIM 50.000,00 DHS
 Durée : 99 ans.
 Gérance : Mr: FATTOUHI ABDERRAHIM, gérant pour une durée illimitée.
 Il-Le dépôt légal a été effectuée et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 470765.

N°6922/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'OUARZAZATE
 D'OUARZAZATE
 COMMUNE D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 19/ FDT/ 2020
 Réserve aux PME
 Le 29 Septembre 2020 à (10) Dix heures, il sera procédé, au Bureau de président de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : l'Achat de fourniture de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés au profit de la commune d'Ouarzazate.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans Service des marchés de la Commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00Dh (Trois mille dirhams).
 L'estimation du Coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 162.672, 00 dhs (Cent soixante deux mille six cent soixante douze dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des marchés de la Commune d'Ouarzate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N°6923/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'ESSAOUIRA
 CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
 DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 13/2020/BP

Le 29/09/2020 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Réalisation des essais de contrôle de la qualité des travaux de construction de la route reliant la Route Provinciale n° 2212 et la Route Provinciale n° 2214 sur 4,473 km 1ère tranche commune Ait Said Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 DH (Mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 26 496,00 DH (Vingt six mille quatre cent quatre vingt seize Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- * Soit les envoyer par voie électronique.
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ,3 ET CQ,7	4

Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°6925/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'ESSAOUIRA
 CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
 DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 12/2020/BP

Le 29/09/2020 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion du Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Travaux de construction de la route reliant la Route Provinciale n° 2212 et la Route Provinciale n° 2214 sur 4,473 km 1ère tranche commune Ait Said Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 DH (Quinze mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1 905 679,20 DH (Un million neuf cent cinq mille six cent soixante dix neuf Dirhams et vingt Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- * Soit les envoyer par voie électronique.
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

2-Un dossier technique comprenant :

- * Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Equipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1, B3 et B5	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc
 Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N°6924/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL
Avis de consultation
architecturale
N°32/INDH/2020

Le 29/09/2020 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ayant pour objet : CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR OMOUMA A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUGUEDRA A LA PROVINCE DE SAFI.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés au secrétariat général de la province de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Six Cent Sept Mille Dirhams (607.000,00DH)

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N° 0-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 100 et 101 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

↳ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la province de

Safi;
↳ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
↳ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

↳ Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N°6912/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL
Avis de consultation
architecturale
N°31/INDH/2020

Le 29/09/2020 à 10h30, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ayant pour objet : CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HEMODIALYSE A LACT' HRARAA LA PROVINCE DE SAFI.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés au secrétariat général de la province de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un Million Huit Cent Quatre Vingt Sept Mille Dirhams (1.887.000,00 DH).

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté

N2 ° 0-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 100 et 101 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
↳ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la province de Safi;

↳ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;

↳ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

↳ Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N°6913/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL
Avis de consultation
architecturale
N°30/INDH/2020

Le 29/09/2020 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ayant pour objet : CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ADDICTOLOGIE A LA VILLE DE SAFI.

Le dossier de la consultation architecturale peut être

retiré au bureau des marchés au secrétariat général de la province de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois Millions Deux Cent quatre vingt mille Dirhams (3.280.000,00DH).

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N° 0-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 100 et 101 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

↳ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la province de Safi ;

↳ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;

↳ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N°6914/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE SIDI BENNOUR
COMMUNE
DE ZEMAMRA
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE BUDGET
ET MATERIEL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 18/2020/CZ

Le Lundi 28/09/2020 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 18/2020/CZ ayant pour objet: Location des locaux

n° : 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 14, (1-1) , et (2-2) du stade de football municipal donnant sur Bd Mohamed VI à la ville de Zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire pour chaque magasin est équivalent au loyer de trois mois pour chaque magasin selon le prix d'ouverture conformément à la section 7 du cahier des charges.

L'estimation du coût (prix d'ouverture) pour chaque magasin est fixée au tableau indiqué au chapitre 2 du cahier des charges.

Le concurrent retenu doit payer le montant forfaitaire prescrit à la section 18 du cahier des charges.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune;

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au chapitre 9 du cahier des charges.

N.B : Pour plus d'information, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N°6915/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
Et de la Jeunesse
et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2020
Le 29 /09/2020 à 10H 30Min, Il sera procédé, dans la salle de réunion principale du Ministère de la Culture et de la Jeunesse et des Sports - Département de la Jeunesse et des Sports, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat

de matériel audio-visuel destinés à la Direction de la Coopération de la Communication et des Etudes Juridiques relevant du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports - Département de la Jeunesse et des Sports-lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés - Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports - Département de la Jeunesse et des Sports, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ou du site du Ministère (www.mjs.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à 8.000,00 DH (Huit mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 518.160,00DH TTC (Cinq Cent Dix Huit Mille Cent Soixante dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Ministère de la culture et de la jeunesse et des sports département de la jeunesse et des sports .

b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;

c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

d- soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés au plus tard le 28/09/2020 avant 15H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°6916/PA

وزارة الداخلية
جهة لاس-مكلس
الدم بولمان
جماعة تازمات
الشؤون الإدارية والقانونية

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية**

يعلن رئيس الجماعة الترابية تازمات، بأنه تقرر إجراء بتاريخ : 10 أكتوبر 2020 بجماعة

تازمات ، امتحان الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين التابعين لجماعة تازمات.

يفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة والمتوفرين على القمية 6

سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.

عدد المناصب المتبارى بشأنها منصب واحد.

فقط من يهمهم الأمر تقديم طلبات المشاركة في الامتحان إلى مصلحة الشؤون الإدارية

والقانونية (الموارد البشرية) جماعة تازمات قبل : 01 أكتوبر 2020 و هو آخر اجل لقبول طلبات

الترشيدات.

N°6918/PA

Service du Personnel

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle de Ouled Berthil
Annexe de Tafingout
Commune Tigouga

Avis d'Examen d'aptitude professionnelle

La commune Territoire de Tigouga, organisera le : 26/09/2020 à 9 heures au seige de la commune de Tigouga un examen interne d'aptitude professionnelle pour accès au grade suivant :

GRADE DU CONCURRENT	GRADE APRES L'EXAMEN	NOMBRE DE POSTE
Technicien 2° grade	Technicien 1° grade	1
Adjoint Administrative 2° Grade	Adjoint Administrative 1° Grade	1

Conditions Nomination:

des Personnels rétribués sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans leurs grade aux 26/09/2020.

Les Intéressés doivent déposer leurs demande avant le : 21/09/2020.

N°6917/PA

«LAVICENNE PHARMACEUTICALS MOROCCO S.A.R.L.A.U.»

RC de Fès n° 63.347
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 20/07/2020, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : «LAVICENNE PHARMACEUTICALS MOROCCO S.A.R.L.A.U.»
OBJET : La promotion médicale, l'achat, la vente, la fabrication, la promotion et la distribution des produits de santé destinés pour les pharmacies et les parapharmacies et l'import-export.
SIEGE SOCIAL: N. 16, IM 75A 3EME ETAGE, G.H 10, LOT OLIVERIE 1 DOHA FES.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams, divisé en 1000 parts sociales de cent dirhams chacune, libérées intégralement, et attribuées en totalité à M. DRISS ELBRANSI.
ASSOCIE : M. DRISS ELBRANSI, demeurant à 19 Rahat Chems Tahitia Talaa Lakbira - Fès.
GERANCE : M. DRISS ELBRANSI, assure la gérance pour une durée illimitée.
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 29/07/2020 sous le n°1858/2020.

N°6902/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement,
du Transport,
de la Logistique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°21/2020/
DGM/SEGMA

Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale Le28/09/2020à10h00heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie sise à Boulevard Mohamed Tayeb Naciri Hay Hassani, Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°21/2020/DGM/SEGMA, pour : ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DES SERVICES ET CENTRES PROVINCIAUX DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA METEOROLOGIE CENTRE-EST (PREFECTURES DE BENI MELLAL, KHOURIBGA, MIDDLE, OUAZAZATE ET ERACHIDIA).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au services Marchés de la Direction Générale de la Météorologie sise à Boulevard Mohamed Tayeb Naciri Hay Hassani, Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10000,00 Dhs (DixMilleDirhams).
-L'estimation dumarché établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 329472,00Dirhams TTC (TroisCent Vingt NeufMille TroisCent Soixante Douze Dirhams Zéro Centimes TTC).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux disposi-

tions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
□Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés de la Direction Générale de la Météorologie sise à Boulevard Mohamed Tayeb Naciri Hay Hassani, Casablanca.

□Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité;

□Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

□Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°6903/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° : 49/2020/INDH/PAZ
Le 06 Octobre 2020 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Générale de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux pour la Construction d'un centre pour les personnes en situation de l'handicap à Tanant, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Deux millions cent soixante sept mille quatre cent quarantehuit,00Cts (2.167.440,00 DH HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
=> Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

=> Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics;

=> Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province d'Azilal ;

=> Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 5 du règlement de consultation architecturale.

N°6904/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°03/2020 du 20/10/2020 à 10 h 00 mn

Le mardi 20 octobre 2020 à 10 h 00 min, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Culture de la jeunesse et des sports - département de la culture - à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour : LA SECURITE, LA SURVEILLANCE ET LE GARDIENNAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS SUIVANTS : SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA, GALERIE CHAIBIAT TALLAL D'EL JADIDA, GALERIE EL KHATIBI ET CITERNE D'EL JADIDA, THEATRE MOHAMED AFIFI D'EL JADIDA, MAISON DE CULTURE ZMAMRA PROVINCE EL JADIDA, MAISON DE CULTURE THNIN CHTOUKA PROVINCE EL JADIDA, BIBLIOTHEQUE OULAD HAMDANE PROVINCE EL JADIDA, LA MEDIATHEQUE DRISS ET TACHFINI D'EL JADIDA, CENTRE CULTUREL A BOUSKOURA, CENTRE CULTUREL A AIN HARROUDA, MAISON DE CULTURE OULAD SALEH PROVINCE NOUACER, CENTRE CULTUREL DE BEN AHMED PROVINCE SETTAT (LOT UNIQUE)

Le dossier d'Appel d'Offres peut-être retiré au bureau de chef de service des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture de la jeunesse et des sports -département de la culture- Casablanca, sis au avenue Nador Hermitage Casablanca il peut être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quarante mille dirhams (40 000,00 dirhams).
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions six Cent soixante et un onze mille et sept cent vingt et un dirhams et seize Centimes toutes taxes comprises 2 671 721,16 TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée : bureau d'ordre de la Direction Régionale de la Culture de la jeunesse et des sports -département de la culture- Casablanca, sis au avenue Nador Hermitage Casablanca
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les déposer par voie

électronique au portail des marchés publics

- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°6905/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Culture
de la Jeunesse
et des Sports
Département de la Culture
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT sur offre de prix
N°04/2020 du 01 / 10 / 2020 à 10 h 00 mn

Le Jeudi 01 octobre /2020 à 10 h 00 min, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Culture de la jeunesse et des sports -département de la culture- à Casablanca sis à l'avenue Nador Hermitage Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour : PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX ADMINISTRATIFS, DES MONUMENTS HISTORIQUES ET SITES SUIVANTS : LA CONSERVATION REGIONALE DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA REGION CASABLANCA SETTAT, SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA, GALERIE CHAIBIAT TALLAL D'EL JADIDA, GALERIE EL KHATIBI ET CITERNE D'EL JADIDA, THEATRE DE LA CITE POTUGAISE D'EL JADIDA, THEATRE MOHAMED AFIFI D'EL JADIDA, MAISON DE CULTURE ZMAMRA PROVINCE EL JADIDA, MAISON DE CULTURE THNIN CHTOUKA PROVINCE EL JADIDA, ECOLE ABDELLAOUIA A CASABLANCA, BIBLIOTHEQUE OULAD HAMDANE PROVINCE EL JADIDA, LA MEDIATHEQUE DRISS ET TACHFINI PROVINCE EL JADIDA, CENTRE CULTUREL A AIN HARROUDA, MAISON DE CULTURE OULAD SALEH PROVINCE NOUACER, CENTRE CULTUREL DE BEN AHMED PROVINCE SETTAT, KASABAH ISMAILIA A SETTAT (LOT UNIQUE)

Le dossier d'Appel d'Offres peut-être retiré au bureau de chef de service des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture de la jeunesse et des sports -département de la culture- Casablanca, sis au avenue Nador Hermitage Casablanca il peut être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : trente mille dirhams (30.000,00 dirhams).
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million Cinq Cent Cinquante-deux Mille huit cent Quatre Vingt et un dirhams et Soixante centimes toutes taxes comprises (1 552 881,60 TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux disposi-

tions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée : bureau d'ordre de la Direction Régionale de la Culture de la jeunesse et des sports -département de la culture- Casablanca, sis au avenue Nador Hermitage Casablanca

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics

N°6906/PA

AVIS DE CONSTITUTION
Sté «CHRAF
TRAVAU» SARL
Aux termes d'un acte S.S.P à EL AOUN en date du 06/07/2020, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: «CHRAF TRAVAU» S.A.R.L
Objet: Entrepreneur de Travaux Divers ou de Constructions.

Siege Social: N° 11 Angle Bd Bir Anzaran et Rte Tafoughalt Hay Souk El Aoun Sidi Mellouk.

Durée: 99 ans
Capital Social: Cent Mille Dirhams (100.000,00dhs)
Les Associés: Mr OULALI EL HOUSSEIN CIN N° FC3064 propriétaire de 500 Parts Sociale; Mr BOUAMAR YAHYA CIN N° FC5262 propriétaire de 500 Parts Sociale.

GERANCE: Mr OULALI EL HOUSSEIN CIN N° FC3064.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er instance de Taourirt le 24/07/2020 sous le N° 224, RC N° 1177.

N°6907/PA

FIDUCIAIRE
BOUGAFER CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18/
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 28/08/2020 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL AU les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination : « VERDURA TRANSPORT » SARLA AU
2- Siège social: N°227 LETTRE-À-TRANCHE 2 TAMNSOURTE MARRAKECH.

3- Objet social : TRANSPORT DE MARCHANDISE IMPORTATION ET EXPORTATION -TRANSPORT INTERNATIONAL
4- Durée 99 ans .

5- Capital Social : 100 000,00dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, souscrite en totalité à M. EL-HARROUSS SALAH.

6- La Gérance : la société est gérée par MR. EL-HARROUSS SALAH CIN 1262519 pour une durée illimitée.

7- Année sociale :

Du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de Marrakech sous le n°M08_20_2131830115033/2020/D.A.C.

9- et immatriculé au registre de commerce sous le 105855/2020 le 03/09/2020.

N°6908/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL
ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKA 3
ETAGE N° 7 OUIDJA
Tél. 0536689121

AVIS DE DEMISSION ET LA NOMINATION D'UN COGERANT

- Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date de 13/08/2020 les associés de la STE ORIENTALE NEGOCE DE TRANSPORT INTERNATIONAL SARL au capital de cent mille (100.000,00) DH, et dont N° RC 34235 ont décidé, la démission du gérant Mr. SALEM MOUAD et la nomination de Mme. MAHBBOUBI LAMIAE comme étant une nouvelle cogérante.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 27/08/2020 sous N°1796

N°6909/PA

Société
NOORD ZUID SARL
DISSOLUTION
ANTICIPÉE

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 05/03/2020 la STE NOORD ZUID SARL au capital de dix mille (10.000,00) DH et dont le siège : OUIDJA, HAY ESSALAM RTE AIN BNI MATHAR B 14 N°40

Les associées de la STE NOORD ZUID décident : la dissolution anticipée de la société

-la nomination de liquidateur Mr MOHAMED IRAH-HOTEN la désignation de siège de liquidation a OUIDJA, HAY ESSALAM RTE AIN BNI MATHAR B 14 N°40

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 12/03/2020 sous le N° 1021.

N°6910/PA

«MAISON DE
POMPAGE ET D
EQUIPEMENT» SARL.A.U
I- Aux termes d'une décision de l'associé unique datée du 10/07/2020 de la société «MAISON DE POMPAGE ET D EQUIPEMENT » SARL.A.U, au capital de 2.500.000,00DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, 73, BOULVARD MOULAY SLIMANE, LOCAL N°20, AIN SEBAA, il a décidé ce qui suit:

1-La dissolution anticipée de la société

2- Le siège de liquidation est fixé à CASABLANCA, 73, BOULVARD MOULAY SLIMANE, LOCAL N°20, AIN SEBAA.

3- La nomination de MR.BE-NACHOUR MHAMMED en tant que liquidateur de la société.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/08/2020 sous le N°743243

N°6911/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Ré-
forme de l'Administration
Direction des
Domaines de l'Etat
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 10/DDE/DSI/2020
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES,
COOPERATIVES,
UNIONS DES COOPERA-
TIVES ET AUTO
ENTREPRENEURS
Le 30 septembre 2020 à 10
Heures 30 mn, il sera pro-
cédé, dans la salle des réu-
nions de la Direction des
Domaines de l'Etat - Quar-
tier Administratif - Agdal-
Rabat, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres des prix
pour la maintenance (pièces
de rechange et main d'œu-
vre) des équipements infor-
matiques installés au
niveau des services exté-
rieurs de la Direction des
Domaines de l'Etat en lot
unique.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
n° 111 du siège de la Direc-
tion des Domaines de l'Etat
- Quartier Administratif -
Agdal - Rabat. Il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail marocain
des marchés publics
(www.marchespublics
.gov.ma).
Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de
Trois Mille (3 000,00) Di-
rham.
L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de Deux Cent Dix
Mille (210 000,00) Dirhams
TTC ;
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°
2.12.349 du (20 mars 2013)
relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
1. Soit déposer leurs plis
par voie électronique à par-
tir du portail marocain des
marchés publics
(www.marchespublics

.gov.ma) ;
2. soit les envoyer par cour-
rier recommandé, avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité ;
3. Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis auprès du
bureau n° 111 du siège de la
Direction des Domaines de
l'Etat - Quartier Adminis-
tratif - Agdal - Rabat ;
4. soit les remettre au Prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de séance et avant l'ouver-
ture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.
En application du décret
n°2-19-69 du 24 mai 2019
modifiant et complétant le
décret 2-12-349 du 20 mars
2013 relatif aux marchés
publics et de l'arrêté du Mi-
nistre de l'Economie et des
Finances n° 3011-13 du 24
di al hija 1434 (30 octobre
2013) portant application de
l'article 156 du Décret n°
2.12.349 du 8 jomada I
1434 (20 mars 2013) relatif
aux marchés publics, le pré-
sent appel d'offres est ré-
servé aux petites et
moyennes entreprises na-
tionales, aux coopératives,
aux unions de coopératives
et aux auto-entrepreneurs,
ainsi les concurrents doi-
vent présenter les pièces
prévues par l'article 6 du
règlement de consultation.
N°6895/PA

Le 29/09/2020 à 10h il
sera procédé, dans le siège
de la Sous-direction régio-
nale de la Cour d'appel
d'Al-Hoceima, sis à Avenue
Palestine Al-Hoceima à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix n° 07/2020
ayant pour objet :
CONTROLE ET OPTIMI-
SATION DES ETUDES
TECHNIQUES ET
CONTROLE DES TRA-
VAUX DE CONSTRU-
CTION DU CENTRE DE
JUGE RESIDENT DE KE-
TAMA en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés publics de la
sous direction régionale
auprès de la Cour d'appel
d'Al-Hoceima, sis à AV Pa-
lestine Al-Hoceima, il peut
également être téléchargé
à partir du portail des mar-
chés publics : www.mar-
chespublics.gov.ma,
Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de :
2 000 Dh (deux Mille di-
rhams).
L'estimation du Coût des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 176400,00 Dh
(Cent soixante-seize Mille
quatre cent dirhams) toute
taxe comprise.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31 et 148 du décret N°
2-12-349 du 8 Jomada I
1434 (20 MARS 2013) relatif
aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récé-
pissé, leurs plis dans le bu-
reau des marchés publics
de la sous-direction régio-
nale d'Al-Hoceima sis à la
Cour d'appel d'ALHO-
CEIMA, Avenue Palestine
Al-Hoceima.
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.
• Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au d ébut
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
• Soit les transmettre par
voie électronique au portail
des marchés de l'Etat
(www.marchespublics.gov.
ma).
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de la consultation.
N°6896/PA

MEREI CAR RC N°25599
I- Au terme d'un acte S.S.P
en date du 17/06/2020 il a
été constitué une société
SARL AU dont les caracté-
ristiques suivantes :
☐ -Dénomination MEREI
CAR SARL AU
☐ -Objet Social :
LOUEUR DE VEHICULES
SANS CHAUFFEUR
☐ Siège social : RDC NR
16 LOT EL FATH AIN
HARROUDA MOHAM-
MEDIA Capital social :
(5000,000 dhs) divisé en
(5000) parts de (100) Di-
rhams chacune, et attri-
buées à chacun des associés
en proportion de leurs ap-
ports à savoir :
- Mr. ABDELLATIF BOUJ-
NANATE.....5000 parts
En totalité..... (5000
parts)
☐ Durée : 99 ans.
☐ GERANCE : Mme AZE-
ROUAL AMINA, gérante
non associée pour une
durée illimitée, elle aura la
signature sociale.
II- Le dépôt légal a été effec-
tué au secrétariat-greffe du
tribunal de première ins-
tance de Mohammedia le
31/08/2020 sous le N°949.
RC N° 25915
N°6897/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE DE MIDELT
CAIDAT DE ZAIDA
COMMUNE TERRITORIALE ZAIDA
AVIS DE DEPOT
Le Président de la commune territoriale de Zaida
annonce au public, l'ouverture de l'enquête publique
relative au
Plan développement du centre de Boulaajoul N° :
PDAR/AUER-M/01/2020, au siège de la commune ter-
ritoriale de Zaida , pendant une période d'un mois à
partir de : 14 /09/2020 au : 15/10/2020.
Le dossier et le registre seront mis à la disposition
du public au siège de la commune , afin d' inscrire
leurs observations .
N°6901/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS DE DEPOT

Le Président de la commune territoriale de Zaida
annonce au public, l'ouverture de l'enquête publique
relative au
Plan développement du centre de Boulaajoul N° :
PDAR/AUER-M/01/2020, au siège de la commune ter-
ritoriale de Zaida , pendant une période d'un mois à
partir de : 14 /09/2020 au : 15/10/2020.
Le dossier et le registre seront mis à la disposition
du public au siège de la commune , afin d' inscrire
leurs observations .
N°6901/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE LA JUSTICE
SOUS-DIRECTION
REGIONALE
ALHOCEIMA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°07/2020
(SEANCE PUBLIQUE)

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD
AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 054/2020/CHUIRC
ACHAT DE PRODUITS DE COUCHAGE (LOT UNIQUE)

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public de la
rectification d'une erreur d'impression introduite au niveau du numéro de l'appel d'offres publié à
«الإحداثي» en date du 31/08/2020 :

- Lire 054/2020/CHUIRC au lieu de 254/2020/CHUIRC

N°6898/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الصويرة
دائرة تمنار
قيادة تازي
جماعة تازي

إعلان

المرجو نشر اعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد
إداري من الدرجة الأولى
برسم سنة 2020

يعلم رئيس جماعة تازي، تطبيقاً لمقتضيات قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف
بتحديث القطاعات العمالية رقم 1174.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات و
برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى، أنه تقرر إجراء امتحان
الكفاءة المهنية والذي يفتح في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية للتابعين لميزانية جماعة
تازي، المتوفرين على الشروط النظامية والمتمثلة في الأقدمية لا تقل عن ست سنوات، ويحدد عدد
المناصب الممتحن في شأنها في منصب واحد (01)، ويجرى هذا الإمتحان بمقر جماعة تازي
بتاريخ الأثنين 21 شتنبر 2020

تتمثل المباراة على الاختبارات كتابية وشفوية :
(أ) الاختبار الكتابي:

المعامل	العدد	مواد الاختبار
2	3 ساعات	اختبار كتابي عام : يتعلق بالقطاع المعني .
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص : يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين الممتحنين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال التخصصات الإدارية المعنية.

(ب) الاختبار الشفوي:

المعامل	العدد	الاختبار
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	تتناقش فيه لجنة الإمتحان مع المترشح الموضوع الكتابية، عند الإقتضاء، و مهامه و تخصصه و تختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

هذا، وعلى الموظفين الراغبين في المشاركة تقديم ترشيحاتهم إلى مصلحة الموظفين بالجماعة
إلى غاية تاريخ 15 شتنبر 2020 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.
N°6900/PA

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
لغائدة موظفي جماعة تسكدلت برسم سنة 2020

تعلن جماعة تسكدلت امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لولوج الدرجات التالية:
محور من الدرجة الأولى، مساعد إداري من الدرجة الثانية ومساعد تقني من الدرجة الثانية، وذلك
لغادة الأطر والأعوان المنتسبين لميزانية جماعة تسكدلت والمستوفين للشروط النظامية الحازي بها
العمل للتزوي في الدرجة عن طريق امتحانات الكفاءة المهنية والمتمثلة في أقدمية 6 سنوات على
الإقل من الخدمة الفعلية في الإضار أو الإضارة الأصلية التي غاب عنها أول اختبار كتابي من هذه
المباريات، وذلك وفق ما هو مبين في الجدول أسفله:

الاطر الأصلي	الاطر الترقية	شروط ولوج الامتحان	عدد المقاصب المتباري بشأنها	تاريخ الامتحان	نصف الترخيم
محور	محور	شروط ولوج الامتحان	عدد المقاصب المتباري بشأنها	تاريخ الامتحان	نصف الترخيم
محور	محور	شروط ولوج الامتحان	عدد المقاصب المتباري بشأنها	تاريخ الامتحان	نصف الترخيم
محور	محور	شروط ولوج الامتحان	عدد المقاصب المتباري بشأنها	تاريخ الامتحان	نصف الترخيم
محور	محور	شروط ولوج الامتحان	عدد المقاصب المتباري بشأنها	تاريخ الامتحان	نصف الترخيم

تسكدلت بتاريخ:
أعضاء رئيس المجلس الجماعي

N°6899/PA

Sport

Le Raja coiffé au poteau par l'IRT

Les Tangérois rappellent à l'ordre les Verts et relancent les débats du championnat

Après le RBM qui était parvenu avec une équipe décimée à forcer le nul à Oujda aux dépens du Mouloudia local, mercredi au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca, c'était au tour de l'IRT de faire encore mieux, en s'offrant le leader du concours, le Raja, par 1 à 0, en match comptant pour la 26ème journée de la Botola Pro D1 de football.

Deux résultats surprenants, certes, mais qui doivent surtout nous rappeler que dans notre bon vieux championnat il serait difficile de cataloguer pour de bon une équipe comme grosse écurie et une autre comme Petit Poucet. Chaque manche apporte son lot de surprises, ce qui ne peut que promettre une fin de course que même les bookmakers aguerris ne peuvent pronostiquer sur issue aussi bien en haut qu'en bas du tableau.

Se rendant à la métropole avec une équipe tout juste rétablie du Covid, les Tangérois, dont

c'était la première sortie après six longs mois de repos forcé, ne s'étaient pas laissés intimider pas des Verts qui, eux, ne manquaient pas de matches dans les jambes. Ces derniers ont beau manœuvrer, mais ils ont peine face à un bloc qui tenait bon d'autant plus qu'ils n'ont pu trouver la profondeur faute à un Mohcine Moutawalli en petite forme.

Retroquevillés en défense, les partenaires d'Anas Asbahi ont laissé venir l'adversaire, procédant par quelques contres dont un a fait mouche à la 73ème minute de jeu, grâce à une réalisation de Youssef Anouar qui a exploité pleinement un flottement défensif de l'arrière-garde et une erreur de marquage d'Abderrahim Achakir.

Le reste du temps, les Rajaouis ont essayé de revenir dans la partie, mais le gardien de l'IRT, El Mejhed, était fort ce soir là, réussissant quelques parades dont l'interception du heading du revenant Ben Malongo.

Se voyant à tort au dessus de la mêlée, les hommes de Jamal Sellami ont dû déchanter pour se rendre à l'évidence que rien n'est encore joué et qu'il faudrait se ressaisir dare dare s'ils ne veulent pas sortir une fois encore les mains vides, car la concurrence promet d'être à l'œuvre avec d'autres prétendants comme le WAC, la RSB, sans omettre le MCO qui ne se fera pas prier pour jouer à fond ses chances.

Il s'agit là de la quatrième défaite de la saison du Raja qui a vu son élan post confinement stoppé, sans qu'il y ait une incidence sur son statut. Le club, qui compte encore trois matches en moins, reste leader avec 45 points, soit quatre longueurs d'avance sur le MCO qui, lui, a disputé 25 rencontres.

Pour l'IRT, c'est une victoire, la quatrième, qui vaut son pesant d'or sans pour autant lui permettre de sortir de la zone de relégation, en étant avant-dernier. Avec un butin ne dépassant pas les 18 unités mais avec cinq matches en retard,

autrement dit 15 points en jeu, les Azzurblancos sont en droit de nourrir de l'espoir quant à leur avenir dans la cour des grands à condition d'alléger d'autres performances.

Le sursaut tangérois est fait pour inquiéter, et il y a de quoi, les autres équipes mal barrées qui n'ont pas encore assuré leur maintien. Ce qui laisse prévoir en cette fin d'exercice des matches couperets où le moindre faux pas sera payé cash sur le champ.

Pour le compte de ce 26ème acte du championnat, trois autres rencontres ont pu avoir lieu et la bonne opération est à mettre à l'actif de l'OCS tombeur du DHJ par 1 à 0. En revanche, l'ASFAR et le RCOZ ont été accrochés à domicile respectivement par l'OCC (1-1) et le CAYB (0-0). Restent encore à jouer, à une date ultérieure, les confrontations devant opposer le RBM à la RSB, le MAT au WAC, le HUSA au FUS et la RCAZ au MCO.

Mohamed Bouarab



L'EN de boxe en stage à Ifrane



La sélection nationale de boxe effectue un stage à huis clos jusqu'au 16 septembre à Ifrane, en vue des prochaines échéances, notamment les Jeux olympiques de Tokyo 2021.

Pour prendre part à ce stage et entamer les préparatifs dans de bonnes conditions, les éléments nationaux et le staff technique ont été soumis à un test de dépistage du coronavirus dont les résultats se sont tous révélés négatifs, a souligné un communiqué de la Fédération Royale marocaine de boxe. Les boxeurs convoqués pour ce stage sont Imad Ahiyoun et Saïd Mourtagi (52kg), Mohamed Hamout et Imad Azaoui (57kg), Abdelhak Nadir

(63kg), Zinelabidine Amrough, Hamza Boudrar et Yassine El Ouerz (69kg), El Amrani Zrifi (75kg), Mohamed Sghir et Hassan Saâda (81kg), Younes Baâla et Mohamed Firis (91kg).

Pour sa part, le staff technique supervisé par le directeur technique des sélections nationales, Mounir Barbouchi, est composé de l'entraîneur cubain Dagoberto Rojas ainsi que des Marocains Mohamed Mesbahi, Youssef Srour et Noureddine Bahlas.

Le boxeur Hassan Saâda, qui se trouve actuellement en France, n'a pas pu rejoindre la sélection en raison de la suspension des vols.

Report sine die des AG du KACM

Le Kawkab Athlétique Club de Marrakech (KACM), section football, a annoncé le report sine die de ses Assemblées générales ordinaire et extraordinaire, prévues initialement le 4 septembre courant.

Un communiqué du club indique que "cette décision intervient suite au climat régnant entre les deux candidats à la présidence du club notamment, les différends relatifs aux deux têtes de liste".

La même source ajoute que le bureau dirigeant annonce le report de l'assemblée générale afin de "préservé le fonctionnement normal et sain au sein du club et ce, en interaction avec le voeu émis par la majorité des adhérents, et pour ouvrir la voie devant les deux candidats afin d'actualiser et réviser tous les défauts contestés de part et d'autre".

La situation actuelle impose d'être solidaire afin de mener le club à bon port et par la suite, ouvrir la candidature devant les listes selon les lois en vigueur, lit-on dans le communiqué.

La même source insiste sur l'engagement total pour l'application des dispositions de l'accord conclu entre toutes les parties lors des précédentes réunions concernant la délégation de la gestion et l'accompagnement des affaires du club par M. Redouane Hanich en coordination avec l'administration du club.

La même source appelle tous les intervenants "à la retenue et à faire valoir l'intérêt suprême du club afin que la transition soit saine et fluide ouvrant une nouvelle page qui permet au club de retrouver son éclat d'antan".

Selon la même source, il sera procédé la semaine prochaine à l'annonce officielle d'une date "irréversible" pour les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du KACM.

Pas d'accord sur l'avenir de Messi



La réunion entre d'un côté le FC Barcelone et de l'autre le père et les représentants de Lionel Messi, qui souhaite quitter le Barça, s'est terminée sans accord entre les deux parties, a rapporté la presse spécialisée espagnole ce mercredi soir.

D'après cette source, les dirigeants du club catalan et le clan Messi se sont réunis pendant plus de deux heures ce mercredi après-midi, mais chacun est resté campé sur ses positions : les représentants de Messi veulent négocier un départ immédiat, mais le Barça maintient que la Pulga (puce, en espagnol) est en contrat jusqu'au 30 juin 2021.

"La première réunion (Josep Maria Bartomeu - Jorge Messi (père du joueur) s'achève sans accord", titrait mercredi soir le journal sportif catalan Mundo Deportivo dans son édition en ligne, tandis que Marca, le journal le plus vendu d'Espagne, affirmait sur son site que "le Barça ne négocie pas la sortie de +Leo+ (Messi)".

Selon les médias sportifs espagnols, les discussions continuent et une autre réunion pourrait avoir lieu entre le clan Messi (le père et le frère du joueur) et la direction du club

prochainement, pour tenter de sortir de ce statu quo.

Quelques heures avant cette réunion, Jorge Messi, le père et agent de la superstar argentine, a déclaré à la presse qu'il serait "difficile" pour son fils de rester au FC Barcelone.

Interrogé sur les chances de transfert de Lionel Messi vers Manchester City, Jorge Messi a coupé : "Je ne sais pas. Il n'y a encore rien. Je n'ai pas parlé à Pep (Guardiola). Je n'ai parlé à personne", a balayé le père et agent de la légende argentine, poursuivi dans toute la ville par une foule de journalistes.

Comme l'a constaté un photographe de l'AFP, Jorge Messi a atterri mercredi matin à Barcelone, alors que son fils est en plein conflit avec le club catalan qu'il veut quitter, et ne s'est pas présenté dimanche (aux tests PCR) et lundi (à l'entraînement) pour la reprise du club.

Le père de Lionel Messi est arrivé de Rosario en Argentine autour de 08H00 (06H00 GMT) au terminal des avions privés de l'aéroport d'El Prat à Barcelone et est monté dans un taxi après avoir évité une nuée de caméras.

"Je ne sais rien", s'est-il contenté de répondre aux médias.

La semaine dernière, le sextuple Ballon d'Or a provoqué un séisme sur la planète foot en annonçant via ses avocats son intention de résilier unilatéralement son contrat avec le club catalan où il est arrivé à l'âge de 13 ans, en 2000.

Messi fait valoir une clause de son

contrat, qui court jusqu'en juin 2021, lui permettant de quitter le club librement une fois la saison terminée.

Pour le Barça, cette clause a expiré le 10 juin mais l'Argentin considère qu'elle est toujours valable en raison du caractère atypique de cette saison, les compétitions ayant été reportées durant plusieurs mois à cause de la pandémie de coronavirus.

Egalité salariale hommes-femmes en sélection brésilienne

La Confédération brésilienne de football (CBF) a annoncé mercredi que les femmes gagneront autant que les hommes en sélection, un des premiers cas d'égalité salariale dans le football mondial.

"La CBF a décidé d'attribuer le même montant pour les primes et les indemnités journalières pour les hommes et les femmes, ainsi les joueuses vont gagner autant que les joueurs", a déclaré le président de la Confédération, Rogério Caboclo, en conférence de presse.

Grâce à ces mesures, les joueuses appelées en sélection féminine gagneront les mêmes montants que Neymar ou les autres stars de l'équipe masculine à chaque rassemblement, y compris pour les primes de match.

La fédération australienne de football a été la première à promouvoir l'égalité salariale entre hommes et femmes, en novembre 2019.

En mai, les championnes du monde américaines avaient été défaits sur le terrain judiciaire, un magistrat ayant débouté leur demande d'égalité de rémunération.

Le PSG et Neymar rattrapés par la pandémie du Covid-19

Di Maria, Paredes et surtout Neymar: trois joueurs du Paris SG ont été testés positifs au coronavirus après des vacances polémiques à Ibiza, qui compliquent sérieusement le retour à la compétition du récent finaliste de la Ligue des champions.

"Trois joueurs du PSG sont confirmés positifs au test Sars CoV2 et sont soumis au protocole sanitaire approprié. L'ensemble des joueurs et du staff continueront à réaliser des tests pendant les prochains jours", a tweeté le PSG mercredi.

Joint par l'AFP, le club n'a pas confirmé l'identité des joueurs positifs. L'AFP a ensuite obtenu de sources concordantes la confirmation qu'il s'agissait bien de la superstar brésilienne Neymar et des Argentins Angel Di Maria et Leandro Paredes, comme révélé par le quotidien L'Equipe.

Le PSG avait annoncé lundi la mise en quarantaine de deux de ses joueurs après qu'ils ont été identifiés comme "cas suspects". Un troisième, identifié comme "cas contact",

avait également été mis à l'isolement par précaution.

L'annonce complique le retour sur les terrains des récents finalistes de la Ligue des champions, qui vont devoir décaler à vendredi leur reprise de l'entraînement, initialement prévue jeudi pour les joueurs non appelés avec leur équipe nationale (Mbappé, Kimpembe, Kehrer, Draxler).

D'abord parce que la quarantaine de 14 jours théoriquement imposée aux joueurs positifs par le protocole de la Ligue de football professionnel (LFP) actuellement en vigueur risque de priver l'entraîneur Thomas Tuchel de trois cadres pour le déplacement à Lens, le 10 septembre.

Et parce qu'elle met en évidence les limites du protocole sanitaire du club, qui n'a pu empêcher la contagion de trois de ses joueurs partis en vacances à Ibiza, l'île espagnole prisée des stars du foot et connue pour sa vie nocturne et ses établissements de luxe.

Le PSG devait initialement affronter Lens à Bollaert, six jours après sa finale de C1 per-

due contre le Bayern. Mais la LFP, avec l'accord de Lens, avait accepté la requête formulée par Paris d'un report de ce match pour mieux le préparer.

Pourtant, outre Neymar, Di Maria et Paredes, beaucoup de joueurs parisiens dont Marquinhos, Mauro Icardi, Keylor Navas et Ander Herrera, ont été vus sur les réseaux sociaux passant du bon temps sur l'île, sans forcément respecter les gestes barrières permettant de limiter la propagation du virus.

Dans une story Instagram, l'épouse de Marquinhos annonçait d'ailleurs mercredi que le défenseur avait lui aussi été placé en quarantaine, dans l'attente des résultats des tests.

Si plusieurs autres équipes ont eu des cas déclarés en août au sein de leur effectif (Marseille, Nantes, Rennes, Montpellier, Strasbourg, Nîmes...), d'éventuels cas supplémentaires pourraient perturber, sportivement, la préparation du PSG.

Selon le protocole actuel de la LFP, à partir de quatre cas décelés sur huit jours glissants au sein de l'effectif ou de l'encadrement,

la tenue d'entraînements collectifs n'est plus possible et il faut passer à des entraînements par petits groupes, avec 10 personnes maximum sur le terrain.

La Commission nationale "Covid", mise en place par la Ligue, peut aussi décider de reporter des rencontres du club touché, comme elle l'a déjà fait pour ce qui devait être le match d'ouverture de la Ligue 1, entre Marseille et Saint-Etienne, après la découverte de plusieurs cas à l'OM.

Celle-ci "a été informée des trois cas, mais elle n'a pas été saisie", a indiqué à l'AFP Didier Quillot, le directeur général exécutif de la Ligue.

Plusieurs dirigeants se sont récemment prononcés pour un assouplissement du protocole afin notamment d'éviter des reports en cascade, en s'inspirant du protocole de l'UEFA, moins contraignant. Le président de la Fédération française (FFF) Noël Le Graët s'est aussi prononcé en ce sens, estimant dans Ouest-France que "reporter un match pour deux ou trois cas, c'est excessif".

Dans un Beyrouth dévasté, les requins de l'immobilier flairent le bon filon

Dans sa maison traditionnelle dont les arcades ont été soufflées par l'explosion du 4 août à Beyrouth, Bassam Bassila dit résister aux pressions du propriétaire d'une tour voisine, déterminé à acheter cette bâtisse historique héritée de père en fils.

"Il veut que je lui vende la maison pour la démolir" et construire une autre tour, affirme l'homme de 68 ans dans sa maison éventrée du quartier de Monot (nord).

L'explosion provoquée par une énorme quantité de nitrate d'ammonium stockée au port de la capitale a fait plus de 180 morts et dévasté des pans entiers de Beyrouth, aiguisant l'appétit des requins de l'immobilier.

Comme M. Bassila, d'autres habitants des rues sinistrées, notamment dans les quartiers de Mar Mikhaël, Gemmayzé et Monot, et des responsables locaux, déplorent la cupidité de ceux qui cherchent à "profiter" du drame pour faire fructifier leurs affaires.

Une offre alléchante avait déjà été faite à M. Bassila par le même investisseur, qui a acquis l'étage inférieur de sa maison dans l'espoir de s'approprier le reste.

"Il m'avait dit +tu finiras par déserter+", raconte le chauffeur de taxi.

Pour le pousser vers la sortie, le promoteur s'abstient désormais selon

lui de "consolider le rez-de-chaussée", fragilisé par l'explosion.

"Je risque de tomber!", dénonce M. Bassila. Mais "je suis né dans cette demeure, et mon père y est né avant moi (...). Je ne peux pas vivre ailleurs", dit-il.

L'homme déplore aussi l'absence de l'État: "Sans aide, nous ne pouvons rien restaurer!"

Sur les 576 bâtiments historiques inspectés par le ministère de la Culture à Beyrouth, 44 sont menacés d'effondrement et 41 encourent le risque d'un effondrement partiel.

Après l'explosion, alors que les habitants affluaient pour signaler les dégâts subis chez eux, Béchara Ghoulam, le maire du district de Rmeil, dans le nord de Beyrouth, raconte avoir reçu la visite inopinée d'un de ces "courtiers" de l'ombre, proposant de racheter les propriétés pour le compte de particuliers ne voulant pas être identifiés.

"Il a exprimé son souhait d'acheter des maisons endommagées par l'explosion et sa volonté de +payer n'importe quel montant+ que les propriétaires réclameraient. Je lui ai répondu que nous ne vendrons pas", assure M. Ghoulam.

La tentation est pourtant forte dans un contexte de grave crise économique au Liban, qui a plongé de



nombreux habitants dans la pauvreté.

Des instances politiques et religieuses ont mis en garde contre les "vautours" qui rôdent, tandis que les ministères de la Culture et des Finances ont interdit la vente des biens

endommagés jusqu'à l'achèvement des travaux de restauration.

Des bannières portant l'inscription "Beyrouth n'est pas à vendre" sont apparues dans les rues. Plusieurs associations de sauvegarde du patri-

moine sont à pied d'oeuvre.

"Nous recevons des informations de propriétaires ayant été sollicités par des courtiers affiliés à des hommes politiques", déplore Najj Raji, fondateur de l'ONG "Save Bei-

Pilons de poulet à la sause soya



Ingrédients

- 6 pilons de poulet
- 1 gros oignon coupé finement
- 20 g ou plus selon votre goût de gingembre frais rapé
- Huile d'olive ou huile végétale
- 2 ou 3 gousses d'ail écrasées
- 1 à 2 cuillères à soupe de sauce soya

Préparation

Mixer l'oignon, l'ail et le gingembre dans le robot 1 2 3 ou autre hachoir.

Dans un récipient de marinade : déposer les pilons et ajouter l'huile, la sauce soya et l'oignon, l'ail et le gingembre hachés finement.

Laisser les pilons dans cette marinade au maximum 3 h.

Dans un plat allant au four envelopper les pilons avec cette marinade dans du papier aluminium et mettre au four jusqu'à la cuisson (le temps de cuisson est différent selon la puissance des fours).

Une fois les pilons sont cuits, les faire griller un peu pour avoir le côté doré. Servir avec la purée de pomme de terre, du riz, des légumes selon votre goût.

Menace sur les soutiens des glaciers de l'Antarctique

Le réchauffement climatique pourrait mettre en danger plus de la moitié des grandes barrières de glace (prolongements en mer d'un glacier terrestre) soutenant les glaciers de l'Antarctique, selon une étude, alors que les alertes se multiplient sur la fonte accélérée des zones glaciaires.

S'appuyant sur des systèmes d'intelligence artificielle pour analyser des relevés satellitaires, les chercheurs ont élaboré une cartographie des crevasses fissurant ces barrières de glace, qui agissent comme des piliers ou arc-boutants contribuant à la stabilité de la calotte glaciaire, qui repose elle sur la terre, explique leur étude publiée jeudi dans la revue Nature. Ils ont ensuite calculé la fragilité de ces crevasses à leur remplissage par de l'eau, provenant de la fonte des glaces en amont, concluant qu'entre 50 et 70% d'entre elles pourraient dans un tel cas se fracturer. L'eau est en effet à volume égal plus dense et donc lourde que la glace et exerce sur elle diverses pressions.

Or si une barrière de glace s'effondre, les glaciers qu'elle contribue à retenir peuvent à leur tour se déverser vers l'océan, causant une montée dangereuse du niveau de la mer.

La plupart des barrières sont actuellement stables et gelées toute l'année, mais des phénomènes de ce genre ont déjà été observés. Des parties de la barrière de Larsen, à la pointe de la péninsule antarctique, se sont ainsi désintégrées en quelques semaines en 1995 et 2002.

Or, relèvent les auteurs, les prédictions sur la

fonte des glaces en Antarctique suggèrent que l'accumulation d'eaux provenant de ce phénomène "pourrait s'étendre à beaucoup des zones vulnérables dans des scénarios de réchauffement (climatique) futur".

Ils pointent notamment les glaciers de l'île du Pin et de Thwaites, dans l'ouest de l'Antarctique, d'une superficie combinée plus grande que celle de l'Allemagne. Le réchauffement de la température océanique contribue également à fragiliser par en dessous les grandes barrières de glace.

"Les barrières sont le point faible, où interagissent l'atmosphère, la glace et l'océan. Si elles se remplissent d'eau de fonte, les choses peuvent aller très vite et il pourrait y avoir des conséquences majeures pour le niveau de la mer," souligne dans un communiqué un des coauteurs, Jonathan Kingslake, glaciologue à l'Université de Columbia (États-Unis).

Une équipe de chercheurs britanniques a par ailleurs estimé dans une étude actuellement en pré-publication - donc pas encore revue et approuvée par d'autres spécialistes - que la Terre a perdu 28.000 milliards de tonnes (gigatonnes) de glace entre 1994 et 2017. Soit moins de 0,1% du total des glaces, mais assez pour élever le niveau des mers de 35mm. Selon les experts climat de l'ONU (Giec), le niveau des mers a déjà augmenté de 15 cm au XXe siècle. Conséquence: d'ici 2050 plus d'un milliard de personnes vivront dans des zones côtières particulièrement vulnérables aux inondations ou événements météo extrêmes.